

objets qu'elle se propose & les effets qu'elle produit ; l'intérêt commun des puissances & un système qui, pour les accorder, les tient défunies.

La *fraternité* des nations n'est donc point une vérité nouvelle ; il y a long-temps qu'elle est découverte par les hommes ; mais ils ne l'ont vue ni dans sa véritable source, ni dans ses rapports essentiels ; & voilà pourquoi les plans mal combinés d'une politique factice & arbitraire nous ont si souvent donné la guerre, en se proposant de nous donner la paix. Mais puisque cette vérité nous est connue ; puisque nous sommes forcés d'avouer cette *fraternité* naturelle ; qu'elle est même un dogme fondamental de notre religion, regardons-la donc comme étant le point fixe d'où la saine politique doit nécessairement partir, pour fixer l'ordre & la nature des procédés respectifs qui doivent être adoptés par toutes les Nations.

SITÔT que nous prendrons pour base de notre politique la *fraternité* naturelle des nations, nous examinerons ce qui appartient à l'essence de cette *fraternité*, & nous trouverons que de nation à nation la nature a établi les mêmes devoirs & les mêmes droits qu'entre un homme & un autre homme ; nous trouverons que le meilleur état possible de chaque homme en particulier est attaché à la plénitude de son droit de propriété & de la liberté qui en est un attribut essentiel ; or dès que nous connoissons ce qui constitue le meilleur état possible de chaque homme en particulier, nous connoissons aussi ce qui constitue le meilleur état possible de chaque nation ; car enfin l'intérêt public, l'intérêt général d'une nation n'est autre chose que le produit des divers intérêts particuliers de ses membres.

A PEINE avons-nous saisi ce premier aperçu, que la

politique cesse d'être un mystère ; elle ne cherche plus les ténèbres pour cacher sa difformité ; elle n'a plus besoin d'artifices pour étayer sa foiblesse chancelante ; loin de se couvrir d'un voile épais , elle se met en évidence , se place au milieu des nations , & d'un front serein leur tient à toutes ce langage : « Le meilleur état possible d'une nation consiste » dans la plus grande abondance possible de ses récoltes annuelles , jointe à la plus grande valeur vénale possible de ses productions. Ces deux avantages réunis , parce qu'ils » doivent l'être *nécessairement* , lui assurent , en raison de son » territoire , la plus grande richesse possible , la plus grande » population possible , la plus grande industrie possible , la plus » grande consistance possible parmi les autres nations. Pour arriver ainsi à son plus haut degré possible de prospérité dans » tous les genres , elle n'a qu'une seule chose à faire , c'est » de protéger chez elle le droit de propriété , de lui procurer la plus grande solidité possible & la plus grande liberté : » voilà son premier devoir essentiel , devoir qui détermine » tout à la fois ceux qui sont réciproques entre ses sujets , & » ceux dont elle est tenue envers les autres nations.

» PAR la raison qu'il n'est point de droits sans devoirs , que les » devoirs sont la mesure des droits , & qu'un homme , qui prétend qu'on respecte ses propriétés , ne peut l'exiger qu'en » vertu de l'obligation qu'il s'impose de respecter celles des » autres , une nation aussi ne peut établir solidement ses droits » de propriété & sa liberté , que sur le devoir qu'elle se fait de » ne jamais attenter sur les droits de propriété & sur la liberté » des autres peuples. De ces vérités résulte qu'un intérêt capital , un intérêt évident , & commun à toutes les nations , les » tient toutes naturellement & *nécessairement* confédérées entre » elles pour consolider le droit de propriété & la liberté par

» une garantie commune : cette confédération naturelle & gé-
» nérale, qui est la même que celle qui subsiste entre les mem-
» bres d'une société particulière, impose à chaque nation le
» devoir de concourir au maintien des droits des autres na-
» tions ; mais aussi par ce devoir elle achète le droit de s'ap-
» proprier à son tour les forces des autres nations pour la dé-
» fense de ses propres droits.

» AINSI vos devoirs & vos droits respectifs sont établis les
» uns sur les autres ; & leur proportion est déterminée par un
» ordre essentiel dont vous ne pouvez vous écarter qu'à vo-
» tre préjudice ; ainsi vous n'avez rien à régler entre vous ;
» que la forme extérieure des procédés, dans le cas où quel-
» que nation aura besoin du secours des autres. Ce cas même
» ne sera jamais problématique ; car les entreprises qu'une
» nation peut faire à force ouverte sur les sujets d'une autre
» nation, n'ont rien d'équivoque ; & c'est-là le seul désordre
» que votre confédération doit se proposer d'arrêter. D'ail-
» leurs laissez chaque peuple mettre, comme il le voudra,
» son commerce extérieur à la gêne ; plaignez en cela son
» aveuglement, mais ne lui en faites point un crime par rap-
» port aux nations qu'il prive de la liberté de commercer
» dans ses États ; c'est à lui-même qu'il préjudicie ; un tel dé-
» sordre porte *nécessairement* sa punition avec lui. Mais vous
» devez respecter jusqu'à son erreur, parce que vous ne pou-
» vez lui faire violence, sans offenser ses droits de propriété
» & sa liberté : gardez-vous sur-tout d'user vis-à-vis de lui de
» représaille ; ses méprises alors vous deviendroient commu-
» nes, & elles vous causeroient les mêmes dommages.

» Ne se permettre aucune entreprise sur une autre nation,
» s'unir & faire force pour contenir les autres dans le même
» devoir, voilà l'ordre essentiel de votre société générale ;

» comme celui des sociétés particulières ; il est tout entier
 » renfermé dans ces deux maximes ; leur simplicité , ou plu-
 » tôt l'évidence de leur justice & de leur nécessité vous an-
 » nonce même que cet ordre est fait pour assurer de proche
 » en proche , & dans toutes les parties de la terre , la paix
 » & le bonheur de l'humanité. »

CE QUI prouve bien la sagesse & la vérité de la poli-
 tique ainsi ramenée à ses premiers principes , c'est qu'elle
 convient aux intérêts particuliers de chaque nation indépen-
 damment des systèmes contraires que les autres nations pour-
 roient adopter. Il importe assurément à une nation que ses
 procédés à l'égard des étrangers s'accordent avec la forme
 de son gouvernement intérieur , pour annoncer une politique
 exclusive de ces projets ambitieux que les autres nations ne
 peuvent soupçonner sans s'allarmer , & sans chercher à les
 prévenir ; or elle ne peut trouver cet avantage que dans l'é-
 tablissement de l'ordre naturel & essentiel des sociétés , par-
 ce que cet ordre est le seul qui mette en évidence l'intérêt
 personnel que les Souverains ont à conserver la paix , & qui
 permette ainsi à cette évidence *d'enchaîner l'arbitraire* dans les
 motifs qui peuvent les porter à déclarer la guerre , & dans
 l'usage des moyens dont ils ont besoin pour la soutenir.

EN même-temps qu'une nation inspire cette confiance , il
 est important pour elle aussi de porter ses forces à leur plus
 haut degré possible , afin de jouir de toute la considération
 à laquelle elle peut prétendre parmi les autres puissances. En-
 fin , elle ne peut ni conserver ni même acquérir au-dehors
 une grande consistance , qu'autant qu'elle jouit au-dedans
 d'une grande prospérité ; or , le germe de cette prospérité est
 cette même politique que l'ordre essentiel des sociétés vient
 de nous indiquer : respecter les propriétés & la liberté des

autres nations ; donner chez elle à ces mêmes droits toute l'extension & toute la solidité dont ils sont susceptibles ; d'après ces principes , & sans avoir aucun égard aux entraves que les étrangers peuvent mettre à leur commerce extérieur, accorder à celui qu'elle fait , la plus grande liberté possible ; s'assurer par ce moyen une grande richesse , une grande population, une grande puissance , voilà la vraie politique, une dans ses principes & dans ses effets : il est évident qu'une nation peut l'adopter pour elle indépendamment des autres nations : le droit de propriété peut devenir pour ses sujets un droit sacré , sans qu'il le soit pareillement chez tous les étrangers ; l'ordre essentiel dont ce droit est la base & le principe , peut gouverner despotiquement chez elle , sans gouverner despotiquement chez les autres ; enfin , pour rendre le commerce pleinement libre dans tous les pays de sa domination, il n'est pas nécessaire qu'il le soit également sous les dominations étrangères ; & c'est ce que je me propose de démontrer dans les Chapitres suivans. Il est évident encore que cette politique ne comporte rien d'arbitraire ; qu'elle n'est qu'une conséquence naturelle de l'ordre essentiel des sociétés , qu'elle s'établit naturellement & nécessairement avec lui ; qu'ainsi toute nation qui fera régner chez elle cet ordre essentiel , doit être au-dehors & au-dedans dans son plus haut degré de puissance & de splendeur ; dans l'état le plus florissant, le plus tranquille , le plus heureux que le Souverain & les sujets puissent espérer.

 CHAPITRE XXXVI.

Du commerce. Premières notions qui conduisent à reconnoître la nécessité de sa liberté. Tout acheteur est vendeur, & tout vendeur doit être acheteur. Les sommes de ces deux opérations doivent être égales entre elles. Les ventes, même en argent, ne sont que des échanges de valeurs égales. Erreurs & préjugés contraires à ces premières notions.

J'AI DIT dans le Chapitre précédent qu'il étoit dans l'ordre naturel & essentiel des sociétés, par-conséquent dans les intérêts communs du Souverain & de la Nation, qu'on donnât au commerce extérieur la plus grande liberté possible : il s'agit maintenant de porter jusqu'à l'évidence la démonstration de cette vérité. Pour y parvenir, il suffit de présenter d'une manière simple & claire les premières notions du commerce ; de fixer ainsi la véritable signification des expressions dont on se sert journellement, sans les entendre ; de donner, par ce moyen, du corps, pour ainsi dire, & de la précision à des idées abstraites & vagues qui prêtent à tous les différents systèmes, nourrissent l'illusion & les préjugés, jusques dans ceux mêmes qui de bonne foi cherchent à s'en garantir.

Si je ne parle point ici du commerce intérieur, c'est que je me persuade qu'on est d'accord aujourd'hui sur la nécessité de le faire jouir de la plus grande liberté. *La consommation est*

la mesure de la reproduction ; car des productions qui resteroient sans consommation, dégénéreroient en superflu sans utilité, sans valeur ; & dès-lors on cesseroit de faire les avances de leur culture. Mais il n'est pas possible de reconnoître cette vérité, sans reconnoître aussi que le commerce intérieur étant le moyen par lequel la consommation s'opere, la liberté dont il jouit est toute à l'avantage de la reproduction.

CEPENDANT en même-temps qu'on s'éclaire sur cet objet, on ne s'achemine que lentement vers l'établissement de cette même liberté : ses progrès sont retardés par quelques préjugés qui subsistent encore : on se persuade que les profits faits *sur une Nation* par ceux qui dans son intérieur, achètent d'elle & lui revendent, sont néanmoins une augmentation de richesse pour cette Nation. Cette erreur évidente n'auroit aucun inconvénient, si elle ne decidoit pas les Gouvernements, non-seulement à mettre des entraves aux consommations, par les impôts qu'ils établissent sur les consommateurs, en croyant les établir sur ceux qui ne font que leur vendre leur ministère, mais encore à sacrifier souvent la liberté du commerce intérieur aux intérêts particuliers des revendeurs, par les privilèges qu'on leur accorde au détriment de cette même liberté : l'effet de ces privilèges, qui diminuent la concurrence, est de faire passer dans des mains *stériles*, une portion des richesses qui pourroient servir à l'augmentation des dépenses *productives* ; opération qui nécessairement devient destructive de la reproduction.

DE quelque maniere que se fasse le commerce, il n'est qu'un échange de marchandise pour marchandise. L'action de vendre ou d'acheter n'est que l'action *d'échanger*, lors même que cette action s'opere par l'entremise de l'argent ; car l'argent

n'est qu'une marchandise. Le but de cet échange est la jouissance, la consommation : de sorte que le commerce peut être défini sommairement *l'échange des choses usuelles pour parvenir à leur distribution dans les mains de leurs consommateurs, de ceux enfin auxquels la jouissance en est destinée.*

IL est important de se former une idée précise du commerce ; de bien saisir qu'il n'est qu'un échange pour parvenir à une consommation. Cette première notion nous apprend à ne pas confondre le commerce avec le mouvement & les frais du commerce ; à ne voir dans chaque opération de commerce, que deux hommes & deux valeurs : deux hommes, dont l'un est premier vendeur, & l'autre, dernier acheteur ou consommateur ; deux valeurs, dont une part de ce premier vendeur pour arriver à ce dernier acheteur consommateur ; tandis qu'une autre valeur, en échange de la première, part à son tour de celui-ci pour arriver à celui-là. C'est dans cet échange uniquement que le commerce consiste, & qu'il faut le considérer pour juger de son importance. Si cet échange pouvoit être fait immédiatement & sans frais, il n'en seroit que plus avantageux aux deux échangeurs : aussi se trompe-t-on bien lourdement quand on prend pour le commerce même, les opérations intermédiaires qui servent à faire faire le commerce.

CETTE méprise cependant est très-ordinaire : avant qu'une chose commercable soit rendue à sa dernière destination, souvent elle éprouve plusieurs reventes, fait beaucoup de circuits & de frais : le commerce en cette partie produit l'effet des glaces disposées pour réfléchir en même-temps, & dans différents sens, les mêmes objets ; comme elles, il semble les multiplier, & trompe ainsi les yeux qui ne le voyent que superficiellement : ils croient appercevoir un grand commerce, lorsque

lorsqu'en réalité ce n'est qu'un commerce très-médiocre, mais qui occasionne un grand mouvement & de grands frais. Cependant pour peu qu'on veuille y faire quelque attention, on ne peut plus être dupe de cette multiplication illusoïre; il devient évident que par la répétition des ventes & des reventes, la chose commercée ne gagne rien en volume ou en quantité; que quelques circuits qu'elle fasse, quelques changements de main qu'elle éprouve, lorsqu'elle arrive à sa dernière destination, elle se trouve n'être que ce qu'elle étoit en partant.

IL est vrai, me dira-t-on, qu'une marchandise ne se multiplie point par les reventes qui en sont faites; mais elle augmente de valeur vénale, & cette augmentation de valeur est une augmentation de richesses pour l'Etat. Si cette maxime est vraie, nous pouvons aisément nous rendre aussi riches que nous le voudrons: ne permettons pas qu'aucune marchandise soit consommée sur le lieu de sa production, à moins qu'elle n'ait fait le tour du Royaume; défendons les transports par eau; imaginons encore d'autres polices qui grossissent les frais, & renchérissent les marchandises pour les consommateurs; notre commerce intérieur & nos richesses vont doubler, vont décupler: je laisse à juger de l'absurdité du principe par l'absurdité des conséquences.

IL en est qui pressés par l'évidence de cette même absurdité, abandonnent une partie du système, & se tiennent comme retranchés dans l'autre partie. Nous reconnoissons, disent-ils, que le voiturier & le simple revendeur n'augmentent point la masse des richesses nationales; qu'ils ne sont que des instruments servant à la consommation; mais il n'en est pas ainsi du manufacturier, des artistes qui avec des matieres premières d'un prix médiocre, font des ouvrages d'une grande

valeur. Ceux-là multiplient donc réellement les richesses; ils les triplent, les quadruplent, & plus encore; toute faveur ainsi doit leur être acquise dans l'intérieur de l'Etat.

Je pardonne aux hommes d'avoir pris pour des réalités, les faux produits de l'industrie; mais je ne leur pardonne point leurs contradictions; ils auroient dû, d'après leur illusion, défendre chez eux l'usage de tout ouvrage qui n'exigeoit pas la main-d'œuvre la plus chère: au moyen de cette police, ils se feroient ménagé le brillant avantage de ne consommer que des choses d'un grand prix. Oh, qu'ils auroient été riches, s'ils avoient été conséquents! Cette courte réflexion pourroit peut-être suffire pour montrer que cette seconde erreur n'est pas moins évidente que la première: mais comme elle est plus séduisante, j'en traiterai dans un Chapitre particulier, où j'espère achever de la démasquer.

Si les hommes avoient bien compris que le commerce n'est qu'un échange, ils ne se feroient laissés séduire ni par les dehors imposants des ventes & des reventes qui se succèdent les unes aux autres, ni par l'éclat trompeur des renchérissements simulés que causent les frais de la main-d'œuvre: ils n'auroient point cru voir un accroissement de richesses & de commerce, dans ce qui n'est qu'une dépense onéreuse au commerce. Autant vaudroit juger de l'utilité d'une mécanique par la complication de ses mouvements, & par les frais de son entretien, sans avoir aucun égard à l'effet qui en résulte: on verra dans la suite combien cette comparaison est juste dans tous ses points.

Comme il n'est point ici question de la vente des biens fonds, mais seulement de celle des effets mobiliers & susceptibles de transport, je dirai que nous ne connoissons que deux espèces de choses commercables, les productions en nature

où les matières premières, & les travaux de la main-d'œuvre ou les ouvrages de l'industrie. Ces deux sortes de marchandises ont donné lieu à distinguer deux sortes de commerce; mais dans l'un comme dans l'autre, acheter c'est vendre, & vendre c'est acheter; car acheter ou vendre c'est échanger.

ON appelle vendre échanger une marchandise contre de l'argent; & les hommes attachent un si grand intérêt à cette façon de commercer, qu'ils voudroient pouvoir toujours vendre & ne rien acheter en argent. Cet intérêt est une manie inconcevable, sous quelque face qu'il soit considéré. Mais sans m'arrêter à parcourir ici tous ses rapports, je vas l'attaquer dans son principe, & faire voir que les ventes qu'on se propose de faire en argent, ne peuvent constamment avoir lieu, qu'autant qu'à son tour on achete en argent; qu'il est d'une nécessité absolue que les vendeurs & les acheteurs se rendent alternativement par leurs achats l'argent qu'ils ont reçu par leurs ventes.

UN homme salarié, quel qu'il soit, vend sa main-d'œuvre, son talent, & du prix de ses salaires il paye ce qu'il consomme. Le cultivateur vend les productions qu'il récolte; donne une partie du prix qu'il reçoit au Souverain & au propriétaire foncier, & du surplus paye ce qu'il consomme. Le Souverain & le propriétaire foncier doivent être aussi regardés comme vendeurs de productions par l'entremise du cultivateur; du prix de ces ventes ils payent ce qu'ils consomment. Le rentier touche un revenu qui est le fruit d'une richesse qu'il a vendue pour un temps ou à perpétuité, & avec ce revenu il paye ce qu'il consomme. Le propriétaire d'une maison vend la jouissance annuelle des dépenses qu'il a faites pour l'acquérir, & qu'il est obligé de faire encore pour l'entretenir; la vente de

cette jouissance annuelle est ce qui lui donne annuellement les moyens de payer ce qu'il consomme.

AINSI en considérant le commerce comme une multitude de ventes & d'achats faits en argent, *personne n'est acheteur qu'autant qu'il est vendeur*; & comme acheter c'est payer, *personne ne peut acheter qu'en raison de ce qu'il vend*, parce que ce n'est qu'en vendant qu'il se procure l'argent pour payer ce qu'il achète.

DE ce que tout acheteur doit être vendeur, & ne peut acheter qu'autant qu'il vend, il résulte évidemment un deuxième axiome; c'est que *tout vendeur doit être acheteur, & ne peut vendre qu'autant qu'il achète*; qu'ainsi *chaque vendeur doit, par les achats qu'il fait à son tour, fournir aux autres l'argent pour acheter les marchandises qu'il veut leur vendre*.

N'EST-il pas évident que si les ventes que nous faisons l'un à l'autre, se soldent en argent, je ne peux acheter de vous qu'autant que vous achetez de moi; qu'entre vous & moi la somme de nos ventes & celle de nos achats alternatifs doivent être égales entre elles: si après m'avoir vendu pour 100 francs, vous voulez ne m'acheter que pour 50, comment ferai-je pour vous payer? Et quand je le pourrais une fois, comment pourrai-je continuer de toujours vous donner plus d'argent que je n'en recois? Un troisième achètera de moi peut-être; mais qui est-ce qui achètera de lui? Et comment peut-il acheter s'il ne vend? Prolongez tant qu'il vous plaira la chaîne des vendeurs & des acheteurs en argent, il faudra toujours que chaque achat soit payé par le produit d'une vente; qu'ainsi chacun soit alternativement acheteur & vendeur en argent pour des sommes égales. Dès que l'argent devient le moyen unique dont on peut se servir pour ache-

ter, tout seroit perdu s'il cessoit de circuler; il est d'une nécessité absolue qu'il ne fasse que passer dans chaque main.

Je conviens cependant que cette balance peut bien n'être pas exacte dans les ventes & les achats que fait chaque homme en particulier; mais si l'un vend plus qu'il n'achète & s'enrichit, un autre se ruine en achetant plus qu'il ne vend; & par l'opposition qui regne entre ces deux sortes de désordres, l'équilibre se rétablit dans la masse générale des ventes & des achats.

Que la consommation soit la mesure de la reproduction, c'est une vérité que personne aujourd'hui ne révoque en doute, & c'est par cette raison que j'en ai parlé si succinctement. Pour peu qu'on médite un moment cet axiome, on trouvera qu'il nous dit en d'autres termes que chacun doit vendre en proportion de ce qu'il achète, & acheter en proportion de ce qu'il vend.

La consommation ne peut s'opérer que par deux sortes de personnes, les unes qui sont premiers propriétaires des productions, & les autres qui ne le sont pas: ces dernières ne peuvent consommer, qu'autant qu'elles payent en valeurs factices, les productions qu'elles achètent, & qu'ainsi ces valeurs factices sont achetées ou prises en échange par les vendeurs des productions. Si dans ces doubles opérations de ventes & d'achats alternatifs, vous voulez ne voir que des échanges, vous apercevez tout d'un coup que la somme des valeurs factices échangées contre les productions, & la somme des productions échangées contre les valeurs factices doivent être nécessairement égales entre elles. Mais si au lieu de simplifier les choses en supposant ces échanges faits en nature, vous admettez l'argent comme un *moyen commun d'échange*,

comme un *gage intermédiaire* qui facilite ces mêmes opérations, vous devez sentir qu'il est d'une nécessité absolue que ce *gage* circule perpétuellement; qu'il revienne sans cesse dans les mains dont il est parti pour en ressortir encore; sans quoi l'usage de cet *intermédiaire* cesseroit d'avoir lieu, attendu qu'on ne peut le reproduire comme on peut reproduire les valeurs naturelles ou factices qu'il représente.

CETTE vérité n'eût jamais été contestée, si les termes de vente & d'achat, ainsi que l'usage de l'argent *monnoie*, n'avoient jetté dans les idées une telle confusion, qu'il n'a plus été possible aux hommes ni de s'entendre, ni de s'accorder sur leurs intérêts communs. Qu'est-ce donc que vendre? c'est échanger. Qu'est-ce donc que l'argent considéré comme monnoie? C'est une marchandise dont la valeur a la faculté d'être représentative d'une valeur égale en toute autre espèce de marchandises. Au moyen de cette faculté qu'une convention, ou du moins un usage presque universel lui attribue, les ventes en argent ne sont que de véritables échanges d'une marchandise pour une autre marchandise. Cependant comme il n'est point une chose usuelle, & que celui qui le reçoit en vendant, ne peut s'en servir qu'autant qu'il le rend en achetant, on ne l'emploie que dans le cas où quelqu'un veut acheter les marchandises des autres, sans avoir, en nature, les choses que ceux-ci desirent de recevoir en échange: alors l'argent peut être regardé comme un *gage intermédiaire*, par le moyen duquel l'échange se commence entre l'acheteur & ces vendeurs, pour ensuite être consommé par eux avec d'autres hommes, qui, sur ce *gage* commun, fournissent les marchandises que le premier acheteur n'avoit pas dans sa possession.

PROSCRIVONS pour un moment l'usage de l'argent *monnoie*,

ainsi que les termes de vente & d'achat, pour leur substituer celui d'échanges, & supposons ceux-ci réellement faits en nature : n'est-il pas évident que si je veux me procurer votre marchandise, il faut que j'en aie une d'une valeur égale à vous donner, & qu'en cela, *je sois vendeur pour être acheteur* ? N'est-il pas évident aussi que si je veux trouver le débit de ma marchandise, il faut que je prenne en échange quelque autre marchandise d'une semblable valeur, & qu'en cela, *pour être vendeur je sois acheteur*.

MAIS vous avez la chose qui me convient, & celle que j'ai ne vous convient pas ; alors rappelons l'argent que nous venons de bannir ; employons-le entre nous comme un *gage intermédiaire*, comme une valeur représentative pour vous de la chose que je ne peux vous donner en échange ; dans ce cas, comme je ne cueille point l'argent, il faut que je m'en procure par un autre échange de ma chose contre ce même argent ; de-là résulte que je fais deux échanges au lieu d'un, & que de votre côté vous en faites autant, en portant mon argent à un autre vendeur qui vous donne la marchandise que vous desirez. Il est donc évident qu'au fonds l'opération est toujours la même : on peut bien acheter avec de l'argent sans avoir dans le moment même, une chose usuelle à vendre ; mais pour avoir cet argent il faut avoir vendu.

TELLE est pourtant cette vérité si simple en elle-même qu'une infinité de gens n'ont pas voulu voir : j'aurois honte de m'y être arrêté si long-temps, si notre aveuglement sur cet article ne nous avoit fait adopter des systèmes monstrueux, au point qu'on s'est persuadé qu'on pouvoit toujours vendre en argent à quelqu'un qui ne vendroit rien. Cette idée, telle que je la présente ici, paroît sans doute être le comble

de l'extravagance : cependant je ne charge point le tableau ; car c'est d'après elle qu'on a posé comme des principes incontestables , qu'il importoit à une Nation de faire un grand commerce d'exportation ; de vendre beaucoup en argent & d'acheter peu , se persuadant que par ce moyen le commerce l'enrichiroit. Dans ces prétendus principes autant de termes , autant d'hérésies , qui toutes proviennent de ce qu'on ne s'est pas aperçu qu'on ne peut absolument donner de l'argent pour des marchandises , à moins d'avoir commencé par donner des marchandises pour de l'argent.

AVEC de l'argent on achete des marchandises , & avec des marchandises on achete de l'argent ; ainsi vendre ou acheter , c'est toujours , comme je l'ai dit , échanger une valeur quelconque contre une autre valeur quelconque : que l'une de ces deux valeurs soit argent , ou qu'elles soient toutes deux marchandises usuelles , rien de plus indifférent en soi , si ce n'est que celui qui reçoit l'argent est moins avancé que s'il avoit reçu immédiatement les choses en nature dont , avec ce même argent , il compte se procurer la jouissance.

CHAPITRE XXXVII.

Définition du Commerce vu dans tous ses rapports essentiels. De la manière dont il peut enrichir une nation : fausses idées des hommes à cet égard. Son utilité est dans les rapports qu'il a avec les intérêts de la culture. Le Commerce extérieur n'est qu'un pis-aller & un mal nécessaire.

IL EST FACILE à présent de donner du Commerce une définition dans laquelle on embrasse tout à la fois les choses qui entrent dans le commerce, les intérêts qui l'occasionnent ; les hommes qui font le commerce entre eux ; les objets qu'ils se proposent en commerçant, & les moyens qu'ils employent souvent pour commercer. Le commerce est un échange de valeurs pour valeurs égales, pratiqué par le moyen d'agents intermédiaires ou sans ses agents, pour l'intérêt commun des échangeurs qui fournissent ces valeurs, & les échangent entre eux pour les consommer. Ainsi après une telle opération chacun d'eux n'est ni plus riche ni plus pauvre qu'il étoit, quoiqu'il ait en sa possession une chose qui lui convient mieux que celle qu'il avoit auparavant.

UN homme qui possède beaucoup de vin & point de bled, commerce avec un autre homme qui a beaucoup de bled & point de vin : entre eux se fait un échange d'une valeur de 50 en bled, contre une valeur de 50 en vin. Cet échange

n'est accroissement de richesses ni pour l'un ni pour l'autre ; car chacun d'eux , avant l'échange , possédoit une valeur égale à celle qu'il s'est procurée par ce moyen. Cet échange néanmoins leur est également utile : sans lui , chacun de ces deux hommes seroit dans le cas de ne pouvoir jouir d'une partie de sa récolte , & par cette raison , chacun aussi diminueroit sa culture.

ON voit ici bien clairement dans quel sens on doit entendre que le commerce enrichit une nation : il ne lui procure point , par lui-même , un accroissement de richesses ; mais il est pour elle , *une ressource qui lui permet de les augmenter par la culture*. Plusieurs cependant se persuadent qu'une nation *gagne* sur une autre nation ; ils ne voyent pas que par rapport au commerce , une nation n'est qu'un corps composé de plusieurs hommes qui tous séparément ne peuvent payer le prix de ce qu'ils achètent qu'avec le prix de ce qu'ils vendent ; que des millions d'hommes réunis en corps de nation ne trouvent point , à la faveur de leur nombre , le moyen de s'élever au-dessus de l'*impossibilité de donner ce qu'on n'a pas* ; qu'ainsi les loix naturelles & fondamentales du commerce , les conditions essentielles sans lesquelles il ne peut se soutenir , sont entre une nation & une autre nation , les mêmes qu'entre un homme & un autre homme ; qu'une nation enfin ne peut vendre qu'autant qu'elle achète , ne peut acheter qu'autant qu'elle vend.

QUELLE QUE soit la nation qui , par le moyen du commerce , se propose de *gagner* sur les autres nations , qu'elle me dise donc comment elle pourra *gagner* si les autres ne *perdent* rien , ou comment elles pourront *toujours perdre*. Toutes les nations commerçantes se flattent également de s'enrichir par le commerce ; mais , chose étonnante ! elles

croient toutes s'enrichir *en gagnant* sur les autres. Il faut convenir que ce prétendu *gain*, tel qu'elles le conçoivent, doit être une chose bien miraculeuse ; car dans cette opinion, chacun *gagne* & personne ne *perd*. Comme le mystère d'un *gain sans perte* n'est point un article de foi, nous pouvons bien dire que la contradiction évidente qu'il renferme, en démontre l'absurdité.

UN homme, ou une nation ; car encore une fois le nombre ne change rien à l'ordre essentiel des choses dans l'espèce dont il s'agit ; un homme donc commence par prélever sur ses productions, la quantité qu'il peut & doit en consommer en nature, & vend le surplus : pourquoi cet homme a-t-il fait des dépenses pour se procurer, par la culture, une masse de productions qui excède ses consommations ? C'est qu'il favoit bien qu'en raison de leur utilité, elles ont dans le commerce une valeur vénale, un prix qui leur est habituellement attribué, & qu'il a compté trouver à ce prix, le débit de cet excédent. Faites disparaître une de ces deux conditions, un de ces deux points de vue qui entrent dans l'espoir du cultivateur ; faites perdre à ces productions leur valeur vénale ou leur débit : certainement la culture qui les faisoit renaître, va cesser, ou tout au moins se rétrécir au point de ne plus en donner que la quantité nécessaire aux consommations que ce cultivateur fait personnellement.

QUAND on dit que *la consommation est la mesure de la reproduction*, on doit entendre par le terme de *consommation*, celle qui est faite par des consommateurs en état de payer la valeur courante des choses qu'ils consomment. C'est dans cet axiome considéré sous ce point de vue, qu'il faut aller chercher la manière dont le commerce extérieur enrichit une Nation, ou plutôt *lui présente des occasions dont elle peut profiter*

pour multiplier les richesses que son territoire peut lui fournir. Le commerce offre à cette nation des consommateurs qu'elle ne trouve pas chez elle ; cette augmentation de consommateurs procure le débit des productions nationales ; ce débit leur assure , & leur conserve toute la valeur vénale qu'elles doivent avoir parmi les choses commercables ; le cultivateur trouve ainsi cette valeur vénale & ce débit , dont l'espoir l'a déterminé à faire les avances de la culture , pour obtenir des récoltes dont l'abondance pût excéder la consommation nationale. On peut dire en deux mots que par le moyen du commerce , la consommation n'a plus de bornes connues : de-là s'ensuit que l'abondance des productions ne peut jamais devenir à charge aux cultivateurs ; avantage inestimable pour ceux qui sans lui feroient dans le cas de redouter cette même abondance , parce qu'elle ne peut plus servir qu'à faire tomber la valeur vénale de leurs productions , & rendre leur débit insuffisant.

MAINTENANT il est aisé d'expliquer l'énigme , & de voir comment le commerce enrichit une nation : il en enrichit une comme il les enrichit toutes ; non en les mettant dans le cas *de gagner* les unes sur les autres ; car ou ces *gains* seroient alternatifs & conséquemment *nuls* , ou bientôt ils ne pourroient plus avoir lieu ; mais il les enrichit en ce que , procurant le débit de toutes les productions nationales *au meilleur prix possible* , il fait passer dans les mains des cultivateurs tout le produit sur lequel ils ont dû compter. L'effet direct de cette opération est que les richesses consacrées à la reproduction reviennent *avec profit* à la classe productive ; que cette classe se trouve avoir ainsi tout à la fois *plus de moyens* pour améliorer ses cultures , & *plus d'intérêt* à s'occuper de ces améliorations.

NE croyez pas que le cultivateur, proprement dit, soit la seule & unique classe d'hommes que le commerce enrichisse : ce nom ne doit point être pris ici dans un sens étroit, littéral, & par opposition à tous les autres hommes, comme il est d'usage à plusieurs égards. Premièrement par le terme de classe productive, j'entends non-seulement les entrepreneurs de culture, mais aussi les propriétaires fonciers qui en cette qualité sont spécialement chargés de diverses dépenses nécessaires à la reproduction, soit pour l'entretenir, soit pour l'améliorer. En second lieu, je parle du cultivateur, parce que sa richesse personnelle est la source principale de toutes les richesses, & que pour augmenter la masse des richesses nationales, il faut nécessairement rendre leur source plus abondante. Mais aussi nous devons considérer ensuite la manière dont l'abondance se partage dans les autres classes que cette source arrose : nous devons voir que le Souverain & les autres co-propriétaires du produit net profitent de cette même abondance, & que sans s'arrêter dans leurs mains, elle continue son cours, pour se répandre sur la classe industrieuse, ou plutôt sur toute la Nation.

OBSERVEZ que le commerce extérieur, considéré comme moyen d'enrichir une nation, ne peut absolument avoir une autre marche ; que celle-ci est dans l'ordre physique même, & que vous ne pouvez vous en écarter, que vous n'en soyez puni : disposez le commerce de manière qu'il enlève aux cultivateurs une partie du prix auquel ils devroient vendre leurs productions ; tout change de face en un instant : la culture n'a plus ni les mêmes motifs d'encouragement, ni les mêmes moyens pour fructifier ; non-seulement vos productions ont moins de valeur vénale, mais encore vous en avez une moindre quantité ; vous perdez ainsi de tous côtés ; alors

les revenus du Souverain & ceux des propriétaires fonciers se trouvant plus foibles, leurs dépenses diminuent à proportion; par conséquent moins de salaires à distribuer, moins d'hommes occupés & entretenus: le commerce extérieur n'enrichit plus une Nation, il l'appauvrit; & si ce désordre continuoit, il parviendroit à la ruiner, à l'anéantir.

DE ces premières notions nous devons conclure que le commerce extérieur peut être nuisible, comme il peut être avantageux; que son utilité consiste entièrement dans celle dont il est à la reproduction; qu'ainsi cette utilité résulte, non du commerce précisément, mais de la façon dont le commerce se fait.

UNE autre conséquence encore, c'est que le commerce extérieur n'est *qu'un pis-aller*; qu'il suppose toujours qu'une nation manque au-dedans d'un nombre suffisant de consommateurs en état de mettre un bon prix à ses productions; que par cette raison elle est obligée d'aller chercher au-dehors d'autres consommateurs, dont l'éloignement ne peut lui être qu'onéreux. Ne m'alléguez point qu'elle peut être réduite à cette nécessité par le physique, par le climat dans lequel elle est placée; cela peut être; mais c'est un malheur, & ce malheur ne prouve rien, si ce n'est que par-tout l'ordre physique est l'ordre sur lequel il faut nécessairement calquer celui de la société; d'où je conclus que de tels peuples ont encore plus de besoin que tous les autres, d'une grande liberté. Règle générale: plus on est contrarié par le physique, & plus la liberté devient importante à la prospérité d'une nation.

JE conviens donc que le commerce extérieur peut être indispensable, par rapport à quelques productions étrangères qu'une nation ne peut obtenir de son territoire, & dont cependant elle a besoin: sous ce point de vue, nous devons dire

que le commerce extérieur est *un mal nécessaire*; car si cette nation avoit l'avantage de trouver chez elle les mêmes productions qui lui manquent, elle ne prendroit pas la peine de faire de gros frais pour les aller chercher chez les autres. Je crois que cette dernière proposition est évidente par elle-même : tout le monde fait que les productions qui viennent de loin, doivent être plus chères que celles qui croissent autour de nous, & qu'il faut que le consommateur paye les frais de transport, soit par l'augmentation du prix de ces productions étrangères, soit par la diminution du prix de celles qu'il donne en échange ou en paiement; en un mot, que l'intérêt de la reproduction est d'être voisine du lieu de la consommation, & que l'intérêt de la consommation est d'être voisine du lieu de la reproduction. Je laisse le Lecteur méditer ces vérités, en attendant que je les lui présente dans un nouveau jour, & dans un degré d'évidence qui ne lui permette ni de douter des principes, ni de rejeter les conséquences qui en résultent en faveur de la liberté.

C H A P I T R E X X X V I I I .

De l'intérêt du Commerce. Ce qu'on doit entendre par cette façon de parler : il n'est point chez un peuple de Commerçants le même que chez une Nation agricole. Véritable idée du Commerçant. Ce sont les consommateurs & non les Commerçants, qui font le Commerce. Opposition entre les intérêts particuliers des Commerçants & l'intérêt commun des autres hommes.

QUE le Commerce extérieur, selon qu'il se comporte bien ou mal, enrichisse une nation ou l'appauvrisse, c'est une vérité que personne ne peut révoquer en doute, mais qui se trouve tellement dénaturée par la façon bizarre de l'interpréter, que les hommes ne peuvent convenir entre eux de l'idée qu'on doit se former de *l'intérêt du commerce* : je fais qu'en général ce qu'on nomme *l'intérêt du commerce* est l'intérêt de ceux qui *font* le commerce ; car le commerce n'est point un être particulier. Mais qui sont ceux qui *font* le commerce ? Voilà ce que les politiques auroient dû nous expliquer, pour nous mettre d'accord. Ils conviennent uniformément cependant que par *l'intérêt du commerce*, on doit entendre *l'intérêt de la nation* ; mais demandez-leur ensuite ce que c'est qu'une nation considérée comme corps politique ; de quels hommes elle est essentiellement composée, & quels sont les liens qui les tien-
nent

nent unis entre eux ; demandez-leur si *l'intérêt de la nation*, vu dans le commerce, est un intérêt commun à tous ses membres, ou s'il n'est qu'un intérêt propre à une classe particulière ; alors vous voyez les opinions se diviser, & les contradictions qu'elles présentent, les armer les unes contre les autres ; chacun, d'après l'idée qu'il se forme d'une nation, & des intérêts d'une nation par rapport au commerce, fabrique des principes, & sur ces principes factices établit un système dont il prétend qu'on ne peut s'écarter, que tout ne soit perdu.

LA méprise la plus commune sur ce qui constitue *l'intérêt du commerce*, celle même dans laquelle ont tombé des hommes à grande réputation, c'est de confondre l'intérêt commun de la nation relativement au commerce, avec l'intérêt particulier des commerçants nationaux, qui pourtant ne sont que les instruments du commerce : en conséquence, on n'a plus jugé de l'importance & de l'utilité du commerce, que par les fortunes de ces commerçants ; sans examiner aux dépens de qui ces fortunes sont acquises, ni pour qui elles sont disponibles ; on s'est bonnement persuadé que la nation s'enrichissoit quand on voyoit ces mêmes commerçants s'enrichir ; ce n'est que dans leurs opérations qu'on a considéré le commerce ; & c'est à leur intérêt personnel exclusif, présenté comme étant l'intérêt général, qu'on a sacrifié les intérêts communs de tous les *membres essentiels* d'une nation.

UN des moyens les plus puissants dont on se sert pour fortifier & entretenir cette illusion, c'est d'alléguer des exemples ; d'attacher nos regards sur quelques peuples de commerçants enrichis par le commerce seulement ; de les présenter comme des modèles à suivre par toutes les Nations. On s'est laissé séduire par ces prétendus exemples, sans faire aucune

attention à la différence qui doit se trouver entre les intérêts de ceux qui *trafiquent* les productions des autres, & les intérêts des propriétaires de ces mêmes productions : & qui ne voit pas que ces deux positions n'ont rien de commun ? Que leurs intérêts sont diamétralement opposés entre eux ? Que la manière dont les *salariés* s'enrichissent, n'est point la même que celle qui enrichit ceux qui les payent ? Par quel excès d'aveuglement a-t-on donc pu confondre, & prétendre assujettir aux mêmes polices, les intérêts de ces peuples de commerçants, qui ne trouvent point chez eux les productions qu'ils trafiquent, & les intérêts des Nations agricoles & productives, qui cueillent sur leurs propres territoires, toutes les productions qu'elles commercent entre elles ?

IL est très-différent de *servir* le commerce ou de *faire* le commerce : il est très-différent encore de *trafiquer* ou de *commercer*. Le voiturier, soit par mer, soit par terre, *sert* le commerce, mais ne le *fait* pas ; le commissionnaire, qui ne fait qu'exécuter les ordres qu'on lui donne, *sert* le commerce, mais ne le *fait* pas ; le commerçant, qui achete & revend à ses risques & pour son compte, *sert* le commerce, mais ne le *fait* pas. Ce dernier cependant fait quelque chose de plus que les deux premiers : il *trafique*, & les autres ne *trafiquent* point ; mais *trafiquer* n'est pas *commercer*. On *trafique* quand on *achete & revend* les marchandises dont d'autres hommes sont premiers propriétaires ; on *commerce* quand on tire de son propre fonds, les marchandises qu'on échange contre des valeurs quelconques, en autres marchandises ou en argent. Ainsi celui qui *trafique* n'est qu'une espèce de *salarié*, qui, par son industrie, parvient à s'approprier une portion des richesses des autres hommes ; & ceux qui *commercent*, ne font en cela que *jouir de leurs propres richesses*.

EN prenant le terme de *commerce* dans la plus grande étendue qu'on puisse lui donner, nous avons vu qu'il n'en est que deux espèces, celui des productions ou matières premières, & celui de l'industrie ou travaux de main-d'œuvre. Ces deux sortes de commerce sont utiles l'un à l'autre; mais ils diffèrent entre eux, en ce que le second ne peut absolument exister sans le premier, au-lieu que le premier peut exister sans le second, dont il est le germe & l'aliment.

IL seroit à souhaiter qu'on ne perdît jamais de vue les rapports essentiels qui se trouvent entre ces deux espèces de commerce, & que jamais on ne voulût renverser l'ordre immuable de leur *génération*: il seroit à souhaiter qu'on sentît que pour multiplier les enfants, il faut *nécessairement* commencer par féconder la mère dans le sein de laquelle ils prennent naissance, & du sein de laquelle ils se nourrissent après qu'ils sont nés; qu'on ne se proposât point d'augmenter la masse des travaux de l'industrie par des moyens propres à diminuer *nécessairement* l'abondance des matières qui donnent occasion à ces mêmes travaux, & servent encore à les payer.

JE n'insiste point quant à présent sur ces conséquences; j'en parlerai dans un autre moment: revenons à l'idée qu'on doit se former du commerce & des commerçants. Le commerce n'est *qu'un échange de valeur pour valeur égale*; ainsi il ne peut *se faire* qu'entre les propriétaires de ces valeurs; & les commerçants eux-mêmes ne *font* véritablement & réellement le commerce, qu'en proportion des valeurs en industrie qu'ils échangent contre des valeurs en autres marchandises propres à leurs consommations. Gardons-nous donc de nous tromper sur l'idée que nous devons attacher au nom de *commerçant*; ce nom ne désigne point les hommes qui *font* le commerce; car alors il deviendroit commun à tous les consom-

mateurs, vu que tous les consommateurs *font* le commerce, étant tous dans la nécessité d'être alternativement acheteurs & vendeurs. Mais par le nom de *commerçants* nous ne devons entendre autre chose que *des hommes consacrés au service immédiat du commerce.*

POINT de doute assurément que les opérations du commerce, pour peu qu'elles deviennent multiples & compliquées, n'ayent besoin d'une classe particulière d'hommes qui s'en occupent : mais le commerce ainsi organisé renferme quatre objets qu'il ne faut pas confondre. Ces quatre objets sont, 1°. Les causes du commerce ; 2°. La matière du commerce ; 3°. La fin du commerce ; 4°. Les moyens du commerce. Les consommateurs considérés comme premiers vendeurs & comme derniers acheteurs, sont les causes du commerce ; car ce sont eux qui le provoquent & l'occasionnent. La matière du commerce est la masse de toutes les choses commercables fournies par les consommateurs. La fin du commerce est la consommation de ces mêmes choses commercables ; & les moyens du commerce sont tous les instruments, tous les agents par les procédés desquels on parvient à cette consommation. Ce n'est donc qu'en qualité de *moyens*, que les commerçants tiennent à cet ensemble que nous appellons commerce ; il est évident que les consommateurs, qui sont les causes du commerce, qui fournissent les matières du commerce, & dont l'utilité réciproque est la fin du commerce, sont ainsi ceux qui *font* véritablement le commerce.

ON regardera peut-être comme un pointillage, comme une dispute de mots, ce que je viens d'observer sur les termes dont nous nous servons. C'est cependant pour leur avoir attaché des idées vagues & superficielles, que nous nous sommes égarés au point de prendre les effets pour les causes, &

le voiturier pour le premier propriétaire même des marchandises qu'il transporte. Quand on oppose à des préjugés établis, des vérités importantes & rigoureuses, on ne peut mettre trop de précision dans les idées qu'on attache aux termes dont on fait choix : ces vérités ne sont susceptibles ni de plus ni de moins : à cet égard, le plus ou le moins ne seroit qu'erreur & contradiction.

IL en est du commerce comme des procès : ce ne sont point les officiers subalternes de la justice qui les *font*, à moins qu'ils n'en ayent en leur propre & privé nom ; dans tous les autres cas ils ne sont que les instruments des procès : il est vrai qu'ils peuvent bien les susciter, les multiplier, en grossir les frais ; mais enfin les procès, lors même qu'ils les occasionnent, sont toujours entrepris par les parties & pour les parties : les prétentions & les intérêts de celles-ci forment la matière des procès ; ce sont donc elles qui les *font* ; aussi est-ce par elles que les frais en sont payés. Nous devons dire la même chose des agents du commerce : ils sont pour le commerce des instruments dont chaque consommateur se sert au besoin, pour pratiquer les échanges qu'il se propose ; mais lors même qu'on employe leur ministère, ce ne sont point eux qui *font* commerce des choses qui entrent dans ces échanges ; ce sont au contraire les consommateurs qui le *font* réellement entre eux par l'entremise de ces agents ; & ces derniers, en les servant ainsi, ne *font* véritablement d'autre commerce que celui de leurs travaux qu'ils échangent contre des salaires.

CEUX qui prétendent que par l'intérêt du commerce nous devons entendre l'intérêt de ceux qui *font* le commerce, ont donc raison dans le principe ; & ils auroient raison encore dans les conséquences, s'ils n'avoient pas mis les commerçants

à la place des consommateurs ; s'ils avoient voulu voir que ce sont ceux-ci, & non ceux-là, qui *font* le commerce. Il est donc à propos de leur faire connoître le point fixe dans lequel ils se font mépris.

LA conséquence qui résulte de ces observations, c'est qu'il n'y a que deux sortes d'hommes qui soient *essentiels* au commerce, le premier vendeur & le dernier acheteur consommateur ; aussi commercent-ils souvent entre eux directement & sans agent intermédiaire : les circuits que fait une marchandise, les changements de main qu'elle éprouve, les reventes qu'elle occasionne *ne sont point le commerce*, quoique le commerce soit leur objet : ces opérations ne sont en elles-mêmes qu'un *mouvement intermédiaire entre le lieu de la production & celui de la consommation, entre le premier vendeur & le dernier acheteur consommateur*. Ce mouvement intermédiaire est celui de la chose commercée, qui part toujours de celui-là pour arriver à celui-ci, & qui, comme je l'ai déjà dit, fait des frais sur la route, mais n'acquiert point une nouvelle valeur.

AU premier coup-d'œil, les intérêts de ces deux hommes paroissent être entre eux en opposition, & cela parce que le vendeur veut vendre cher, & le consommateur acheter à bas prix : mais un ordre naturel, un ordre immuable a pourvu, & pour toujours, à la conciliation de leurs intérêts, quelque nombreuse que puisse être la multitude des vendeurs & des acheteurs.

CHAQUE marchandise jouit dans le commerce d'un prix qui lui est propre, & qui est principalement déterminé par l'utilité ou l'agrément dont elle est, & par les dépenses que sa reproduction ou sa main-d'œuvre exigent. Ce prix doit être aussi *nécessairement* relatif aux facultés des consommateurs ;

mais que signifie cette dernière façon de parler ? Elle veut dire que le prix d'une marchandise ne pouvant être payé que par le prix d'une autre marchandise, & chaque consommateur ne pouvant acheter qu'en proportion de ce qu'il vend, il s'établit *nécessairement*, ainsi que je l'ai dit en parlant de l'impôt, un équilibre entre les valeurs vénales de toutes les choses commercables ; équilibre qui fait que le prix de l'une est mesuré sur le prix des autres ; qu'ainsi la somme des choses à vendre est *habituellement* balancée par la somme des moyens que les consommateurs ont pour les payer.

CET équilibre ne peut être dérangé *qu'accidentellement* : si le prix d'une marchandise s'élevoit au-dessus de son niveau, il n'y auroit plus assez de consommateurs en état de l'acheter ; d'ailleurs tous les hommes s'empresseroient de profiter de sa faveur, & se feroient à l'envi vendeurs d'une telle marchandise ; on la verroit donc bientôt perdre tout son avantage, par un effet nécessaire de la concurrence, dont le propre est de vendre au rabais.

D'APRÈS toutes les différentes circonstances qui concourent à fixer les valeurs vénales des choses commercables, la concurrence assigne naturellement à chaque espèce & qualité de marchandise, le plus haut prix auquel chaque vendeur puisse se proposer de vendre, & le plus bas prix auquel chaque acheteur puisse se proposer d'acheter. Il existe ainsi naturellement une puissance despotique qui marque le prix auquel chaque consommateur peut acheter, parce qu'elle marque le prix auquel il peut vendre : chaque vendeur ne peut donc parvenir à renchérir *habituellement* ses marchandises, qu'en se soumettant aussi à payer *habituellement* plus cher les marchandises des autres vendeurs ; & par la même raison, chaque consommateur ne peut parvenir à payer *habituellement*

moins cher ce qu'il achete, qu'en se foumettant aussi à une diminution semblable sur le prix des choses qu'il vend.

REMARQUEZ ici combien sont vaines les spéculations de ceux qui dans une nation se proposent de faire parvenir une espece de production à son plus haut prix possible, & à son dernier degré possible d'abondance, sans songer à procurer les mêmes avantages aux autres productions dont les valeurs doivent opérer la consommation & le paiement de celle qu'on veut favoriser. Un tel projet est précisément celui de vouloir établir plus de vendeurs que d'acheteurs, plus de choses à vendre, que de moyens pour les payer. En-vain on se flattera de trouver un débit suffisant chez les étrangers : certainement dans l'ordre général de la nature ils ne sont point ceux qui sont destinés à consommer la majeure partie des productions de votre territoire; leur consommation a des bornes naturelles, parce que les moyens qu'ils ont pour acheter nos productions sont bornés comme leur population. D'ailleurs ils ne peuvent nous payer qu'en nous échangeant des productions de leur cru; ainsi chaque fois que vous voulez augmenter chez vous, l'abondance d'une de vos productions, & vous en assurer le débit à son plus haut prix possible, il faut *nécessairement* que vous mettiez votre nation en état de faire plus de consommations, soit de ses propres productions, soit de celles des autres nations. Mais pour cet effet il faut aussi que vous vous occupiez également de l'abondance & du bon prix de toutes les autres productions nationales; par conséquent que vous ayez grande attention de faire cesser tout ce qui peut être contraire aux intérêts des cultivateurs. A cette condition, vous verrez toutes les valeurs qui doivent être échangées les unes contre les autres, se multiplier en même-temps, & s'acheminer d'un pas égal vers leur meilleur prix possible; vous
verrez

verrez aussi l'industrie nationale & la population croître en raison de votre abondance, qui par ce moyen trouvera toujours dans l'intérieur de la nation un nombre suffisant de consommateurs en état de mettre un bon prix aux choses qu'ils consomment : c'est dans l'ensemble que réside la perfection de l'ordre qui prouve à chaque partie son meilleur état possible. Si vous perdez de vue la chaîne des rapports, vous ne pouvez plus vous promettre de grands succès ; quelque sages que soient nos opérations à quelques égards, dès qu'elles n'embrassent pas le tout, elles ne vous serviront que faiblement ; encore seront-elles sujettes à des inconvénients.

QU'ON ne m'objecte point que les hommes qui vendent & achètent, ne se conduisent pas sur ces spéculations philosophiques ; j'en conviens ; mais aussi, comme dit Pope, voyons-nous que l'Auteur de la nature a greffé sur un sauvageon un arbre qui porte des fruits excellents : la cupidité, qui divise le vendeur & l'acheteur dans leurs projets, est précisément ce qui les rapproche & les concilie dans la pratique : c'est cette cupidité, ce désir de jouir qui devient l'ame de la concurrence, & la met en état de donner despotiquement des loix aux vendeurs comme aux acheteurs.

IL n'est point ici question de rendre les hommes philosophes & profonds pour qu'ils puissent garder toutes les proportions qui doivent se trouver dans les échanges qu'ils font entre eux : ces proportions s'établissent d'elles-mêmes, parce qu'il est physiquement impossible qu'elles ne s'établissent pas ; parce qu'il est physiquement impossible que la somme des ventes excède habituellement celle des moyens que les consommateurs ont pour acheter ; parce qu'il est physiquement impossible qu'une partie des marchandises renchérisse, & soit néanmoins consommée en totalité, si l'autre partie

des marchandises, dont le prix sert à payer la première, ne renchérit à proportion; parce qu'il est physiquement impossible qu'alors le manque de débit ne fasse pas cesser le renchérissement, & ne rétablisse pas l'équilibre dans les valeurs.

LORSQUE je veux vous vendre pour 100 francs de marchandises, qui sans votre consommation deviendroient superflues, & ne seroient pour moi d'aucune utilité, mon intérêt est que vous ayez une valeur quelconque de 100 francs à me donner en échange ou en paiement: supposons donc que vous soyez en possession de cette valeur, mais aussi que vous n'ayez rien au-delà: si je prétends doubler le prix de cette marchandise que vous devez consommer, vous ne pouvez plus en acheter que la moitié, à moins que je ne consente qu'en me vendant, vous doubliez aussi le prix de la vôtre, auquel cas il n'est pour vous & pour moi ni perte ni gain. Mais si des circonstances passagères me permettent de vous faire la loi, il en résulte que vous perdez la moitié des jouissances que vous devriez avoir pour votre argent, & que moi, je n'y gagne rien, puisque dans notre supposition, je ne peux tirer aucun parti de ce qui me reste: de-là s'ensuit qu'un tel commerce entre nous ne peut subsister, parce que je vous mets dans la nécessité de faire en sorte qu'il ne subsiste plus. C'est ainsi que je me prépare des pertes & des privations par une voie qui paroïssoit me conduire à l'augmentation de ma richesse.

UNE fois que l'argent a été institué le signe représentatif de toutes les valeurs, il est devenu la mesure commune dont on s'est servi pour les énoncer & les peindre d'une manière sensible: on ne s'informe point du rapport que la valeur vénale d'une marchandise peut avoir avec celle de telle ou telle autre marchandise: combien *vaut-elle* en argent? Quelle

somme d'argent faut-il pour la payer? Voilà tout ce qu'on demande à savoir : nous sommes si peu dans l'habitude de suivre le fil des liaisons que les choses ont entre elles , que sans nous mettre en peine du rapport que cette même somme d'argent peut avoir avec les autres marchandises , nous croyons gagner beaucoup en donnant moins d'argent pour les choses que nous achetons , ou en recevant plus d'argent pour les choses que nous vendons. Il est pourtant tout naturel de ne *priser le signe qu'à raison de la chose qu'il représente.*

UN homme qui ne cueille que du vin en augmente le prix en argent de 25 p. $\frac{0}{100}$; tandis que toutes les autres productions sont renchéries de 50 : cet homme alors n'est-il pas moins riche avec un revenu plus considérable en argent? Changeons l'hypothèse, & disons que le prix en argent de toutes les choses commercables est diminué de 50 p. $\frac{0}{100}$, & que celui du vin n'est diminué que de 25 ; dans ce cas , ce même homme n'est-il pas plus riche avec un revenu moins considérable en argent?

L'ARGENT n'est qu'un gage , n'est qu'un signe représentatif des choses usuelles : c'est donc une bien forte méprise que de le prendre pour ces choses mêmes , & de ne pas voir que les valeurs *numéraires* , les valeurs en argent ne sont que des noms , des termes que les hommes employent pour se communiquer leurs idées , & parvenir à faire entre eux des échanges dont ils conviennent par le moyen de ces mêmes termes. Aussi , comme je l'ai déjà dit , faut-il ramener toutes ces différentes idées à celle de l'échange en nature , & c'est le moyen de ne pas tomber dans cette méprise inconcevable , qui pourtant n'est que trop commune parmi nous.

SITÔT que nous ne verrons plus dans le commerce que des échanges en nature , nous regarderons les prétentions au ren-

chériffement d'une marchandise, comme autant de chimeres, & les renchériffements eux-mêmes comme des mots & rien de plus : toujours faudra-t-il que chacun reçoive *telle* quantité de telle ou telle marchandise, pour *telle* quantité de celle qu'il donne en échange : à vous permis de donner un grand nom à la valeur des marchandises que vous possédez ; cela m'est absolument indifférent, pourvû que dans la réalité, les échanges des choses commercables entre nous se trouvent toujours faits dans la même proportion.

LE nom des valeurs *numéraires* peut changer pour les marchandises, comme il change pour l'argent même : qu'un Prince double la valeur *numéraire* de ses monnoies ; en résultera-t-il qu'on pourra se procurer le double des marchandises pour la même quantité réelle d'argent ? C'est ainsi que quand on laisse les mots pour s'attacher aux choses, on trouve que malgré les changements qui surviennent dans les dénominations, la réalité se trouve toujours être la même ; que les échanges des choses commercables se font dans une proportion qui n'a rien d'arbitraire ; que la concurrence enfin ne permet à personne de s'en écarter *habituellement*, & cela par des raisons qu'il seroit inutile de répéter.

VOILA comment les prétentions du vendeur & de l'acheteur, quoiqu'elles soient opposées entre elles, se concilient cependant parfaitement ; voilà comment chacun d'eux est obligé de se soumettre à la loi qu'il reçoit de la concurrence ; comment leur intérêt particulier se borne à profiter, tant en vendant qu'en achetant, des prix qu'elle a réglés : cela posé, il devient évident qu'ils sont liés par un intérêt commun ; qu'il leur importe à l'un & à l'autre, que leurs échanges occasionnent le moins de frais qu'il est possible ; car il est de toute nécessité que ces frais soient à leur charge ; aussi leur intérêt

commun est-il tout l'opposé de l'intérêt particulier des commerçants, qui profitant d'une partie de ces frais, doivent naturellement chercher à les augmenter, du moins dans la partie destinée à rester dans leurs mains.

CHAPITRE XXXIX.

Suite du Chapitre précédent. Par qui sont payés immédiatement les profits ou les salaires des Commerçants? Erreurs relatives à cette question. Comment l'intérêt particulier des Commerçants se concilie, par le moyen de la liberté, avec l'intérêt des autres hommes. La profession des Commerçants est cosmopolite: rapports de cette vérité avec la nécessité d'une grande liberté de commerce. Différences essentielles & plus détaillées entre un peuple de Commerçants & les Nations agricoles & productives. Quel est chez elles le véritable intérêt du commerce: besoin qu'il a de la liberté.

JE COMMENCERAI ce chapitre par l'examen d'un rien de grande importance aux yeux des politiques; d'une question qui parmi eux est débattue avec chaleur, partage leurs opinions, & pourtant ne porte que sur des mots qu'on n'entend pas. Les uns prétendent que les profits des commerçants sont payés par les consommateurs, d'autres soutiennent que ces profits sont faits sur les premiers vendeurs: quant à moi, je

dis que les deux partis ont tout à la fois tort & raison ; que séparément elles ne considèrent qu'une portion d'un tout qu'on ne peut diviser, & qui souffre également, quelle que soit la partie dans laquelle il se trouve blessé.

LES profits des commerçants doivent être placés dans la classe des frais ; par cette raison, ils concourent à fixer le prix que les marchandises doivent avoir dans le commerce. Un commerçant achète ici pour revendre dans d'autres lieux avec un bénéfice qu'on ne peut lui refuser : au moyen de ce bénéfice à faire par cet intermédiaire, le prix courant des marchandises qu'il trafique, est plus foible pour les premiers vendeurs, & plus fort pour les acheteurs-consommateurs ; la différence qui se trouve entre ces deux prix, est précisément la somme qui doit en rester dans les mains du commerçant pour ses salaires & les frais de ses opérations. La question se réduit donc à savoir si dans le cas où il ne retiendrait pas cette somme, le vendeur vendrait plus cher, ou si le consommateur achèterait à meilleur marché. Mais cette recherche n'a aucun objet, aucune sorte d'intérêt : chaque consommateur n'est-il pas alternativement acheteur & vendeur pour des sommes égales ? Et ne doit-il pas toujours régner la même proportion entre toutes les valeurs vénales, afin que *les vendeurs fournissent aux acheteurs même les moyens d'acheter ?*

LE prix courant de ce que je vends 100 francs devient 110 livres pour vous qui le consommez, & le prix courant de ce que vous vendez 100 francs devient 110 livres aussi pour moi qui le consomme : il est évident que vous & moi nous perdons chacun 10 francs à ce marché, & qu'il est fort inutile d'examiner si c'est en vendant ou en achetant que nous faisons cette perte. Ce qu'il y a de certain, c'est que sans cette différence entre le prix du premier vendeur & celui du der-

nier acheteur, ou nous payerions chacun 10 francs de moins en achetant, ou nous recevriens 10 francs de plus en vendant; par conséquent votre consommation & la mienne se trouveroient plus fortes d'un dixieme.

Nous échangeons vous & moi 100 mesures de votre vin contre 100 mesures de mon bled : des circonstances nous obligent de placer entre nous, un agent intermédiaire, qui pour les services qu'il nous rend, retient sur votre vin, 10 mesures, & autant sur mon bled. Sur lequel de nous deux prend-il les 10 mesures de bled, sur lequel prend-il les 10 mesures de vin? Belle question! ce sera sur qui l'on voudra; mais toujours est-il vrai qu'il s'approprie la dixieme partie de ce que, sans lui, votre vin vous permettroit de consommer en bled, & la dixieme partie de ce que mon bled me permettroit de consommer en vin.

TELLE est pourtant au fond cette question importante aux yeux d'un grand nombre de politiques, qui, pour la plupart, l'ont décidée de maniere qu'ils se sont persuadé que les agents du commerce gagnent tout sur les étrangers, & rien sur la nation dont ils trafiquent les productions. C'est une telle chimere qui a fait éclore les privileges exclusifs & les autres polices que chaque nation adopte pour donner des entraves à son commerce extérieur, & favoriser l'accroissement des profits de ses agents nationaux.

COMME toutes les erreurs s'entretoquent & se tiennent, il a bien fallu que pour étayer leur systéme, ces mêmes politiques regardassent les bénéfices faits par les agents nationaux du commerce, comme étant des bénéfices faits par l'Etat; & qu'ils donnassent aux intérêts particuliers de ces agents, le nom d'*intérêt du commerce*, ou plutôt, le nom imposant d'*intérêt général de l'Etat*. Je ne crois pas qu'il soit pos-

sible de se tromper plus lourdement, car il n'y a rien de plus opposé à l'intérêt général de l'Etat que l'intérêt personnel de ces mêmes agents, lorsque pour les favoriser, on les sépare des commerçants étrangers, & qu'on renonce à la concurrence de ces derniers en leur donnant l'exclusion.

LES frais pour parvenir à la consommation, qui est la fin que tout commerce se propose, se partagent nécessairement entre tous les consommateurs, parce qu'ils sont alternativement acheteurs & vendeurs, & qu'ainsi *ce sont les vendeurs qui fournissent aux acheteurs les moyens d'acheter*. Ces frais sont une dépense commune à laquelle chacun d'eux contribue en raison de ce qu'il achète ou de ce qu'il vend; ils ont donc tous un intérêt commun à diminuer cette dépense autant qu'il est possible; au lieu que ceux qui profitent de cette même dépense, ont tous intérêt de l'augmenter.

AINSI par rapport au commerce, la société générale des hommes ne doit se diviser qu'en deux classes; l'une est celle des consommateurs qui font entre eux des échanges auxquels nous avons donné le nom de commerce; l'autre est celle des agents intermédiaires qu'ils employent souvent dans ces échanges, & auxquels nous avons donné le nom de commerçants, c'est-à-dire, *d'hommes servant le commerce*.

RIEN de plus facile présentement que de fixer la véritable idée qu'on doit se former de l'intérêt du commerce, ou de l'intérêt général de l'Etat vu dans le commerce. 1°. On ne peut le chercher dans l'intérêt particulier des commerçants nationaux; car il ne seroit plus général; 2°. Cet intérêt ne peut être autre chose que l'intérêt commun des consommateurs, car ce sont eux qui font le commerce, & ce n'est que pour eux que le commerce se fait; d'ailleurs ce n'est que dans leur classe qu'on peut trouver les hommes qui constituent réellement l'Etat.

CE qu'on nomme l'Etat est un *corps politique composé de différentes parties unies entre elles par un intérêt commun qui ne leur permet pas de s'en détacher sans se préjudicier à elles-mêmes*. Cette définition nous fait voir que l'Etat ne réside *essentielllement* que dans le Souverain qui en est le chef, dans les propriétaires du produit net, & dans les entrepreneurs de culture; car leur profession est locale; ils ne peuvent se proposer d'aller l'exercer dans un autre Pays, attendu que chaque Pays ne comporte qu'un certain nombre de cultivateurs, qui déjà sont en possession du sol: d'ailleurs leurs effets mobiliers ne sont pas transportables comme l'argent, & ils ne pourroient, sans perte, les convertir en argent.

IL n'en est pas ainsi d'un commerçant considéré comme commerçant seulement, & abstraction faite des propriétés foncières qu'il peut avoir: chez quelque nation commerçante qu'il veuille s'établir, il y trouvera place pour sa personne & pour sa profession; son émigration est même d'autant plus facile, qu'il n'est étranger dans aucun des lieux où s'étendent les relations de son commerce, & souvent sa fortune est répandue beaucoup plus au-dehors qu'au-dedans.

LE commerçant, en sa qualité de *sujet du commerce*, d'homme *attaché au service du commerce*, n'appartient exclusivement à aucun Pays en particulier; il est *nécessairement* cosmopolite, parce qu'il est impossible que sa profession ne le soit pas: en effet, le commerce extérieur se fait toujours entre plusieurs nations; ainsi le commerçant, comme instrument du commerce, est *nécessairement* aux gages de plusieurs nations à la fois, & son utilité est commune à toutes celles entre lesquelles se fait le commerce dont il est l'agent: qu'il soit Anglois, François, ou Hollandois, les échanges entre les nations qu'il sert en même-temps, doivent toujours se faire aux mêmes

conditions pour elles, & leurs avantages réciproques doivent à cet égard être toujours les mêmes, pourvû qu'il ne leur vende pas plus cher, ou qu'il n'achete pas leurs productions à meilleur marché que ne feroient d'autres commerçants : aussi une grande liberté de commerce est-elle nécessaire pour mettre à l'abri de cet inconvénient.

QUAND un commerçant achete il ne considere point de quel Pays sont ses vendeurs ; quand il revend il ne considere pas plus de quel Pays sont ses acheteurs : il n'est, & ne doit être occupé que de deux objets, du prix de ses achats, ses frais compris, & du prix de ses ventes : tous les acheteurs & tous les vendeurs sont, & doivent être égaux à ses yeux ; de quelque nation qu'ils soient, sa profession les traite, & doit les traiter tous de la même maniere ; aucun d'eux ainsi n'est par rapport à lui, comme commerçant, ni plus ni moins étranger que les autres ; il est donc comme commerçant, véritablement cosmopolite, homme pour qui nulle nation n'est étrangere, & qui n'est étranger pour aucune nation.

UNE autre preuve que les commerçants nationaux ne sont point, en cette qualité, partie des hommes qui constituent l'Etat, c'est que leurs richesses mobilières & occultes, ne sont jamais *corps* avec les richesses de l'Etat, & même ne s'accroissent qu'aux dépens de celles de l'Etat. Il n'y a que les productions annuellement renaissantes dans l'Etat, qu'on puisse regarder comme richesses *pour* l'Etat, en raison de la valeur vénale qu'elles ont dans le commerce. Cette sorte de richesses est la seule qui devienne disponible, & qui puisse contribuer aux charges de l'Etat : impossible d'établir des impôts sur les salaires ou bénéfices des commerçants : un tel impôt n'est pour eux qu'une augmentation de frais, dont il faut qu'ils soient indemnisés comme des loyers de leurs magasins,

& des autres dépenses qu'ils sont obligés de faire. Mal-à-propos s'imagine-t-on qu'un impôt sur eux diminue leurs bénéfices : ceux-ci sont réglés par la concurrence ; subsistent ainsi nécessairement & indépendamment des frais dont ils ne peuvent se dispenser : s'ils se ressentent d'un tel impôt, ce ne peut être qu'autant qu'il augmente tellement leurs frais que les consommations en soient sensiblement diminuées : ils gagnent moins alors, parce qu'il y a moins de consommateurs en état de les employer.

JE ne m'arrêterai pas plus long-temps sur cette vérité que j'ai déjà démontrée dans les Chapitres où j'ai traité de l'impôt : j'ai fait voir que ces sortes d'impôts *indirects* retombent toujours & nécessairement sur les produits de la culture ; mais ce que je dois ajouter ici, c'est que si des besoins urgents mettoient l'Etat dans la nécessité de chercher des ressources en argent, il n'auroit aucun moyen pour se procurer l'argent de ses commerçants nationaux à meilleur compte que celui des commerçants étrangers : ces deux richesses en argent ne lui appartiennent donc pas plus l'une que l'autre ; au lieu que dans un tel cas les revenus des propriétaires fonciers lui préparent des secours qu'ils ont intérêt de ne pas lui refuser, parce qu'il importe à la sûreté de leur propriété de les accorder.

NOUS avons vu précédemment que le produit net des terres est la seule richesse disponible dans une nation : l'intérêt commun du Souverain & de cette nation est donc d'avoir le plus grand produit net possible ; or, ils ne peuvent obtenir cet avantage, qu'en retirant le plus grand prix possible de leurs productions. Le commerçant au contraire, quoique national, a un intérêt tout opposé ; car ce qu'il gagne est en diminution de ce même prix, & par conséquent du produit

net qui fait la richesse unique du Souverain & de la nation.

LE commerçant, considéré relativement à la nature de ses richesses, est donc cosmopolite, comme il l'est à raison de sa profession. Le terme de cosmopolite ne doit point être regardé comme une injure : je parle ici des choses & non des personnes ; de la profession du commerçant, & point du tout de ceux qui l'exercent ; il se trouve souvent parmi eux d'excellents patriotes, nous en avons des exemples, & j'en ai même quelquefois été témoin, tandis qu'il s'en trouve de très-mauvais parmi les hommes attachés au sol par un droit direct ou indirect de propriété, ainsi que par leur profession. La bigarure des sentiments, des affections purement morales ne doit être ici d'aucune considération : nous sommes partis de l'ordre physique, & nous n'envifageons les hommes que dans les rapports physiques qu'ils ont entre eux, parce que ces rapports sont les seuls qui soient évidents, qui ne varient point, & qu'on puisse calculer avec sûreté.

LE nom de cosmopolite que je donne ici aux commerçants doit également convenir à un militaire considéré comme militaire uniquement ; à un savant considéré comme savant ; à tout homme dont la profession peut s'exercer par tout. Celle du commerçant diffère seulement des autres, en ce qu'il lui est impossible de servir une nation sans en servir une autre en même-temps, & que ses opérations sont naturellement & nécessairement établies sur les territoires étrangers comme sur celui de sa nation.

QU'ON ne m'impute donc point de vouloir déprimer les commerçants : non-seulement je crois toutes les professions utiles ; mais j'honore même la leur en particulier ; elle est peut-être la seule où l'on puisse trouver les grands procédés de la bonne foi ; cette franchise qui ne se dément jamais ;

cette confiance si respectable , qui fait que la parole est un contrat ; qui tient lieu de gages , de sûreté ; qui par les facilités qu'elle met dans les négociations , accélère & multiplie nos jouissances. Aussi cette profession est-elle précieuse à raison des talents qu'elle exige , des vertus morales qu'elle suppose , des services qu'elle rend à l'humanité : c'est par son entremise que toutes les parties de la terre s'entre-touchent ; que chaque climat parvient à s'approprier les productions & l'industrie des autres climats ; que les hommes se sentent unis les uns aux autres par le lien de leur intérêt commun ; que la société générale enfin développe tous ses avantages , & nous fait jouir de tout le bonheur qui nous est destiné.

TELLE est l'idée que nous devons nous former des vrais commerçants : mais en même-temps que je rends à cette profession l'hommage qui lui est dû , je me fais un devoir , pour elle-même , de ne point dénaturer ses intérêts , de ne point les faire sortir du rang où cet ordre immuable , l'ordre essentiel des sociétés les a placés ; ce seroit leur rendre un mauvais office : au-lieu d'être les amis & les associés des autres hommes , ils deviendroient leurs ennemis. Je dis donc que malgré l'utilité dont ils sont , ils ne forment dans la société générale qu'une classe d'hommes salariés par tous les autres hommes , & servant toutes les nations indistinctement , tous les premiers propriétaires des choses commerçables. Dans cette position il est évident que les intérêts particuliers des commerçants nationaux ne sont point cet intérêt majeur que nous nommons l'intérêt du commerce ; que ce dernier au-contraire consiste principalement dans l'intérêt commun de ces premiers propriétaires , les seuls qui dans chaque nation forment essentiellement le corps politique de l'état , parce que tous les avantages de leur *existence sociale* sont attachés à

la conservation de l'Etat, & des liens qui les tiennent unis à l'Etat.

SI le commerce extérieur étoit institué de maniere que l'intérêt de ces premiers propriétaires fût sacrifié à celui des commerçants nationaux, la masse des reproductions, & par conséquent des choses commercables, diminueroit progressivement; le commerce alors altéré dans son principe, seroit lui-même l'instrument de sa ruine, & les commerçants enveloppés *nécessairement* dans ce désordre général, deviendroient bientôt les victimes de leurs intérêts mal entendus.

SI au-contre le commerce favorise, comme il le doit, l'intérêt de ces mêmes propriétaires, on peut compter sur les plus grands efforts possibles pour féconder la reproduction, par conséquent sur la plus grande abondance possible des choses commercables; les moyens de consommer se multipliant ainsi de toutes parts, chaque nation s'assure le plus grand commerce possible; & dans ce cas les profits des commerçants doivent se multiplier comme les consommations. Tel est donc l'avantage ineffimable de l'ordre, qu'il n'est dans la société aucune classe d'hommes dont l'intérêt particulier, quand il est bien entendu, ne fasse partie de l'intérêt général, ou plutôt dont l'intérêt particulier, pour être bien entendu, ne doive être parfaitement d'accord avec l'intérêt commun de toutes les autres classes.

PLUS vous creuserez cette réflexion, & plus vous trouverez que l'ordre de la nature ramene à l'unité toutes les sociétés particulières, & même toutes les classes particulières de chaque société; qu'elles peuvent se différencier par les fonctions, mais jamais par les intérêts; que sur ce dernier article les hommes sont tous associés par une nécessité naturelle & impérieuse à laquelle ils ne peuvent se soustraire; qu'il est

dans cet ordre immuable qu'ils soient tous utiles les uns aux autres, qu'ils jouissent tous les uns par les autres, qu'ils s'entre-servent tous mutuellement pour l'augmentation commune de leurs jouissances : si quelques-uns d'entre eux veulent s'écarter de cet ordre essentiel ; se séparer de cette société générale ; isoler leurs intérêts particuliers, les détacher de l'intérêt commun des autres hommes, tous leurs intérêts alors s'entre-choquent, s'entre-nuisent réciproquement : troublés par les contradictions dans lesquelles ils tombent à chaque pas, ils ne se proposent plus de remédier à un désordre que par un autre désordre ; bientôt l'art de s'entre-nuire devient l'étude dont chacun croit devoir s'occuper ; & de cette étude on voit naître des principes politiques qui ne peuvent servir qu'à augmenter la confusion & les maux qui en résultent nécessairement.

LA manière dont l'intérêt bien entendu des commerçants tient à l'intérêt commun des autres hommes, s'appuie par les fondements tout système qui tend à concentrer le commerce d'une nation dans une classe particulière de commerçants, pour en exclure toutes les autres classes ; par ce moyen vous diminuez la concurrence, vous l'énervez ; elle n'a plus assez de force pour obliger les agents de votre commerce de tenir au rabais leurs salaires ou leurs profits : de-là s'ensuit que les consommateurs nationaux achètent plus cher & vendent à plus bas prix. Ainsi la plus grande liberté possible du commerce est évidemment le moyen unique de concilier l'intérêt particulier des commerçants nationaux avec l'intérêt commun de la nation : sans cette liberté ces deux intérêts sont toujours & nécessairement en opposition ; dès-lors l'intérêt particulier se détruit lui-même en détruisant l'intérêt commun.

QU'ON ne dise donc plus aux puissances *foncières*, aux

nations agricoles & productives : « Voyez tel & tel peuple ; » voyez comme ils s'enrichissent par le commerce ; & que » leur exemple vous apprenne que l'intérêt du commerce » est dans l'intérêt de vos commerçants. » Nous pouvons désormais leur répondre : Il est naturel que chez un peuple qui n'est composé que de commerçants, l'intérêt du commerce ne soit vu que dans l'intérêt particulier de ces mêmes commerçants ; puisque ces peuples n'ont d'autres revenus , que les salaires qui leur sont payés par les nations qui se servent d'eux pour commercer entre elles , toute leur politique , toutes leurs vues doivent se tourner vers l'augmentation de ces salaires ; mais chez les nations agricoles & productives , l'intérêt du commerce est *l'intérêt de la reproduction* ; car c'est par le moyen de la reproduction , & pour la reproduction , que le commerce est institué ; c'est sur elles-mêmes que sont pris les salaires ou les bénéfices des commerçants ; la diminution de ces mêmes salaires , est donc ce qu'elles doivent se proposer , parce que cette diminution devient pour elles augmentation de richesses.

DE tels peuples différent des puissances *foncières* , en ce qu'ils ne forment point de véritables corps politiques , au-lieu que ces puissances ont une consistance *physique* , & dont rien ne peut ébranler les fondements. En effet , chez ces peuples un commerçant ne tient à l'Etat par aucun lien qu'il ne puisse rompre *aisément* ; par-tout ailleurs il peut être également commerçant , faire les mêmes opérations & les mêmes profits. Il n'en est pas ainsi des hommes *vraiment nationaux* ; leurs intérêts les tiennent *attachés* au sol , de manière qu'ils ne peuvent que perdre en s'expatriant. D'ailleurs un peuple de commerçants n'existe que par le commerce qu'il fait des productions étrangères ; commerce qui demain peut lui être enlevé par d'autres

d'autres nations. Son existence politique dépend de quelques préférences qu'il peut perdre d'un instant à l'autre ; ainsi le propre d'une puissance de cette espece est de pouvoir être détruite sans coup férir, & sans injustice.

UNE autre différence encore c'est qu'un peuple de commerçants, quels que soient leurs profits, ne peut jamais former un Etat riche, parce que la richesse des particuliers n'est point du tout celle de l'Etat : il est sensible qu'ils ne peuvent s'enrichir que par leurs œconomies ; or, l'autorité publique d'un Etat ne peut rien prendre sur le produit des œconomies ; car on n'œconomise que pour jouir ; & nécessairement vous devez cesser d'œconomiser, dès que les œconomies cessent de rester à votre profit. Ce n'est pas cependant que chez un peuple de cette espece, la richesse des particuliers ne puisse quelquefois permettre à l'Etat de faire de grands efforts ; mais cela ne peut avoir lieu que dans des temps d'une grande effervescence, d'un grand enthousiasme : ces sortes d'événements, qui sont des jeux de l'opinion, & qui tiennent à l'arbitraire, n'ont rien de commun avec un ordre immuable qui renferme en lui-même le principe de sa durée.

IL n'y a donc que les nations agricoles & productives qui, en raison de leur territoire, peuvent fonder une grande puissance, une puissance solide : chez elles la richesse de chaque particulier n'est point un bénéfice fait sur un autre particulier de la même nation ou sur un étranger ; elle ne peut croître que par une plus grande abondance ou par une plus grande valeur vénale de ses productions ; cet accroissement par conséquent ne peut avoir lieu, que la richesse personnelle du Souverain, ainsi que la richesse commune & disponible de la nation, ne croissent en même-temps. L'intérêt du commerce est donc pour une telle nation l'intérêt de la culture ; c'est-là le

seul & véritable objet qu'elle doive se proposer dans son commerce extérieur, si elle veut le faire servir à l'accroissement de sa richesse & de sa population. Or, il est évident que pour remplir cet objet, la plus grande liberté possible est celle qui convient à son commerce extérieur; que ce n'est qu'à la faveur de cette grande liberté, que le cultivateur peut être assuré du plus grand débit possible & au meilleur prix possible; conditions sans lesquelles la plus grande abondance possible des productions ne peut jamais avoir lieu, ni donner à aucune nation & à son Souverain, la plus grande richesse possible.

CHAPITRE XL.

Du meilleur état possible d'une nation; en quoi il consiste; besoin qu'il a de la plus grande liberté possible dans le commerce. Fausses idées sur l'argent & sur la richesse d'une nation: sa véritable richesse n'est qu'une richesse en productions. Une richesse en argent n'est que l'effet de la première, & ne s'entretient que par la première. Différences essentielles entre ces deux sortes de richesses.

LE COMMERCE n'est qu'un échange de valeur pour valeur égale; De cette définition a résulté 1°. Qu'il n'y a que les premiers propriétaires des valeurs échangées qui fassent le commerce; 2°. Que l'intérêt du commerce n'est autre chose que l'intérêt

commun de ces premiers propriétaires ; 3°. Que leur intérêt commun consiste à faire entre eux leurs échanges à moins de frais qu'il est possible ; à profiter ainsi, tant en vendant qu'en achetant, des prix que la concurrence fixe à chaque chose commercable.

CES premières notions du commerce rapprochées de la véritable idée qu'on doit se former du meilleur état possible d'une nation, de celui qui convient le plus aux intérêts personnels du Souverain & à ceux de ses sujets, démontrent sans réplique, la nécessité dont il est que le commerce jouisse de la plus grande liberté. Vous ne pouvez trouver ce meilleur état possible, que dans *la plus grande richesse possible*. J'entends ici par le terme de *richesse*, une masse de valeurs *disponibles*, de valeurs qu'on puisse consommer au gré de ses desirs, sans s'appauvrir, sans altérer le principe qui les reproduit sans cesse.

LE meilleur état possible est évidemment celui auquel est attaché la plus grande somme possible de jouissances, & la plus grande sûreté ; il consiste donc dans la plus grande masse possible de valeurs *disponibles* ; car ce sont les seules dont nous puissions toujours jouir, & sur lesquelles la sûreté puisse s'établir. Je dis que la masse des richesses disponibles est dans chaque nation la mesure de la sûreté politique, parce que c'est toujours en raison de cette masse, que croissent l'industrie, la population, & de plus cet intérêt que chacun prend à la conservation du corps politique ; intérêt qui naît naturellement de l'aisance dont nous jouissons, & qui nous rend capables de tous les sacrifices, de tous les efforts nécessaires à sa conservation.

LE sens dans lequel on doit prendre ici le terme de *richesse* étant ainsi déterminé, il devient évident que la plus grande

richesse possible ne peut être que le résultat de la *plus grande abondance possible des productions nationales, jouissant constamment de leur meilleur prix possible* ; prix qui ne peut regner dans une nation, que par le moyen de la plus grande liberté possible dans son commerce. Prenez garde que je ne dis pas que le bon prix des productions ne peut s'établir que par un grand commerce ; mais bien *par une grande liberté* de commerce, cette observation est importante ; car le commerce n'a lieu qu'après que les prix ont été fixés par une concurrence qui ne peut résulter que de la liberté. Ainsi ce bon prix peut très-bien exister avec une grande liberté sans un grand commerce extérieur, mais jamais avec un grand commerce extérieur sans liberté.

LE *bon prix* des productions est une condition doublement essentielle pour se procurer une grande richesse : au moyen de ce que c'est lui qui fait que les productions nous enrichissent, il se trouve que nous lui sommes encore redevables de leur abondance : il est évident que sans un *bon prix*, les cultivateurs manqueront tout à la fois de moyens & de bonne volonté pour provoquer l'abondance, dès que son produit net ne répondra point à la somme de leurs avances & de leurs travaux. Ainsi par les effets que le *bon prix* produit, nous pouvons juger de quelle importance est la liberté qui procure ce *bon prix*.

JE voudrais bien que mes lecteurs donnassent à cette vérité toute l'attention qu'elle mérite : je voudrais bien qu'ils saisissent que la richesse ne consiste que dans les valeurs *disponibles*, qu'on peut consommer sans aucun inconvénient ; par conséquent, qu'il n'y a que le produit net des cultures qui soit richesse, parce qu'il est, dans la masse des reproductions, la seule partie dont nous puissions disposer pour nos jouissan-

cés : le surplus de cette masse n'est pas *disponible* pour nous ; il appartient à la culture ; c'est elle qui tous les ans doit le consommer ; nous ne pouvons le lui dérober , que nous n'en soyons punis par l'extinction de nos richesses.

RIEN de plus simple donc que l'enchaînement des vérités qui naissent ici les unes des autres : le seul produit net est richesse ; mais sans le *bon prix* & l'abondance , point de produit net ; or sans la liberté , point de bon prix , point d'abondance ; ainsi sans la liberté , point de produit net , point de richesse.

IL ne faut pas confondre cependant le *bon prix* , avec la cherté ; une marchandise est *chère* quand son prix est au-dessus de son niveau , quand il excède la mesure qu'il doit avoir , en proportion du prix des autres marchandises. J'ai déjà fait voir que ce désordre ne peut être qu'accidentel & momentané. Ce qu'on appelle *cherté* ne peut donc être l'objet de nos spéculations ; elle contraste avec un ordre institué pour ne jamais varier , parce qu'il n'admet aucuns profits faits par les uns aux dépens des autres. Une marchandise peut être très-*chère* quoique son prix soit médiocre en lui-même ; elle peut aussi n'être pas *chère* , quoiqu'elle soit d'un grand prix. La *cherté* , qui n'est aussi qu'un *prix démesuré* , commence par être à charge aux acheteurs , & retombe ensuite sur le vendeur ; il ne peut plus trouver le débit de sa marchandise.

LE *bon prix* est tout l'opposé de la *cherté* : il est précisément le prix qui naturellement & nécessairement se trouve attribué par la concurrence à chaque marchandise , & en raison de ceux des autres marchandises. Ainsi quel qu'il soit , il est toujours proportionné , & jamais démesuré ; il est enfin ce qu'il doit être pour l'intérêt commun des vendeurs & des acheteurs.

L'ABONDANCE habituelle & constante suppose toujours le bon prix; le bon prix habituel & constant amène toujours l'abondance; les deux forment ensemble ce qui constitue le meilleur état possible d'une nation. Il n'est point de vérités plus sensibles, plus évidentes par elles-mêmes; & je ne crois pas qu'un homme raisonnable puisse élever quelque doute à cet égard. Mais ces principes admis, vous ne pouvez plus en rejeter les conséquences; elles sont également marquées au coin de l'évidence: vous ne pouvez plus vous dispenser de convenir de la nécessité dont il est de procurer au commerce la plus grande liberté possible, afin que la plus grande concurrence possible vous fasse jouir du meilleur prix possible tant en vendant qu'en achetant.

QU'EST-ce que c'est que l'intérêt du commerce? C'est l'intérêt de ceux pour qui se fait le commerce.

QU'EST-ce que c'est que la liberté du commerce? C'est la liberté de ceux qui font le commerce, & qui sont les mêmes que ceux pour qui le commerce se fait.

POURQUOI cette liberté leur est-elle nécessaire? Pour acheter & vendre au prix qui convient le mieux à leurs intérêts.

QUEL est-il ce prix qui convient le mieux à leurs intérêts? C'est celui que la concurrence assigne à chaque chose commercable, & qui ne peut être établi que par la concurrence.

PAR quelle raison ce prix est-il le plus avantageux à tous ceux qui commercent entre-eux? Parce qu'il est celui sans lequel les marchandises ne pourroient plus s'entre-payer, s'échanger les unes contre les autres; au moyen de quoi bientôt les acheteurs manqueroient de vendeurs, & les vendeurs manqueroient d'acheteurs.

QUI sont donc ceux qui font le commerce, & pour qui le commerce se fait ? Ce sont les premiers propriétaires des choses commercables, ceux qui concourent à les faire renaître annuellement pour les échanger entre eux.

COMMENT enfin, le bon prix qu'ils retirent des productions, est-il un objet si important ? C'est que ce prix est nécessairement la mesure des efforts qu'ils feront pour accroître leurs cultures, les améliorer, les féconder ; il décide par conséquent, de l'abondance des reproductions futures, de la richesse du Souverain & de la Nation : essayez maintenant de rompre la chaîne que ces vérités forment entre-elles.

EN général, on n'a qu'une idée très-fausse de la richesse, & conséquemment du meilleur état possible d'une nation. Nombre de gens, par le terme de richesse, n'entendent autre chose que de l'argent ; ils se persuadent que l'argent est *le principe & la mesure de la prospérité d'une nation*. Il est pourtant vrai, & je l'ai déjà fait observer, qu'avec plus d'argent on peut être plus pauvre. On ne consomme point l'argent en nature ; une richesse en argent ne se réalise que par l'échange qu'on en fait contre des choses usuelles : cette richesse n'est donc point une richesse *absolue*, une richesse par elle-même ; elle n'est au contraire qu'une richesse *relative*, une richesse dont la valeur dépend absolument de la quantité des choses usuelles qu'on peut se procurer en échange pour son argent.

UNE autre preuve encore que l'argent n'est ni le principe, ni la mesure de la prospérité d'une nation, c'est que *l'argent ne multiplie point les choses usuelles ; mais les choses usuelles multiplient l'argent*, ou du moins lui impriment un mouvement qui tient lieu de sa multiplication : *un seul écu qui change de main 100 fois, équivaut à 100 écus, & rend les mêmes services ; car il est parvenu successivement à représenter une va-*

leur de 100 écus en marchandises. Qu'a-t-il donc fallu pour que les ventes de ces 100 parties de marchandises aient eu lieu? Il a fallu ces 100 parties de marchandises, la liberté du mouvement nécessaire à leur consommation, & un *seul écu*. L'emploi qu'on a fait de ce *seul écu*, à l'occasion de ces 100 différentes ventes successives, pouvoit même se répéter pour 1000, pour beaucoup plus encore; & son utilité sera toujours la même, tant qu'il se trouvera dans le cas de servir de *gage intermédiaire* aux consommateurs qui auront des marchandises à échanger entre eux. Au moyen de ce *seul écu* & de 100 parties de marchandises, il s'est fait 100 ventes, 100 consommations, qui toutes ensemble ont valu 100 écus. Qu'on me dise à présent en quoi consistoit la richesse des 100 consommateurs qui ont fait ces consommations; si c'étoit dans le *seul écu* qu'un d'entre eux possédoit, qui existe encore parmi eux, & qui n'a servi qu'à faciliter leurs échanges par sa circulation, ou si c'étoit dans les 100 parties de marchandises dont ils ont joui, & qui avoient pour eux une valeur réelle de 100 écus.

Si vous êtes embarrassé pour décider cette question, changez l'espece; donnez à ces consommateurs, 100 écus avec une seule des 100 parties de marchandises supposées; calculez maintenant combien vaudra leur consommation: en vain ferez-vous passer d'un acheteur à un autre, cette partie de marchandise; certainement elle ne grossira point en changeant de main; après 100 ventes & reventes, elle ne sera qu'une marchandise d'un écu, & ne pourra jamais occasionner qu'une consommation de la valeur d'un écu. Faites plus encore: supprimez cet écu; laissez renâître annuellement les 100 parties de marchandises; disposez les choses de maniere qu'elles puissent être échangées en nature, & dites-moi si la
valeur

valeur de la consommation annuelle ne fera pas de 100 écus.

QUI ne fait pas que l'argent n'est qu'un *moyen d'échange* ? Que tous les jours même on le supplée par le crédit & le papier, de maniere que les plus grandes affaires dans le commerce se font sans argent ? Mais tandis qu'il est divers expédients qui suppléent l'argent, il n'en est aucun pour suppléer les productions : quelle est donc la véritable richesse, ou de la chose dont on se passe très-bien, ou de celle dont on ne peut se passer ?

VOYEZ maintenant combien vous vous tromperiez grossièrement, si vous vouliez juger de la richesse d'une nation par la multitude des ventes & des reventes qui se font dans son intérieur, & par le plus ou le moins d'argent qu'elle peut posséder. Qui dit *richesse*, dit *moyen de jouir* ; & cette définition vous montre évidemment qu'il n'y a de *richesse* qu'un produit net, un produit disponible ; car il n'y a que ce produit qui puisse être consommé par nos jouissances.

DANS ces climats fortunés où des millions d'hommes vertueux & véritablement hommes, ont été inhumainement égorgés par des monstres qui se croyoient plus saints, plus parfaits ; où des furieux ont employé le fer & le feu, pour établir une religion qui n'est que de grace & d'amour, dans ces climats, dis-je, l'or & l'argent n'étoient point une *richesse*, parce qu'ils n'étoient point *des moyens de jouir*, des valeurs représentatives des choses qui servent à nos jouissances : il est vrai qu'ils le sont devenus parmi nous ; mais lorsque nous les considérons comme une *richesse*, il ne faut point, dans nos idées, les détacher de leur ensemble ; les séparer de la véritable source qui nous donne les moyens de les acquérir, & de la maniere dont nous pouvons en jouir.

QU'ON me permette de répéter ici que l'argent ne pleut point dans nos mains , ne croît point dans nos champs en nature : pour avoir de l'argent, il faut l'acheter ; & après cet achat , on n'est pas plus riche qu'on l'étoit auparavant ; on n'a fait que recevoir en argent , une valeur égale à celle qu'on a donnée en marchandises. Une nation agricole est très-riche, nous dit-on , quand on lui voit beaucoup d'argent ; on a raison sans doute de le dire ; mais on a tort de ne pas voir aussi qu'avant d'acquérir cet argent , elle étoit également riche , puisqu'elle possédoit les valeurs avec lesquelles elle a payé cet argent ; elle ne peut même jouir de cette richesse en argent , sans la faire disparaître pour toujours , à moins qu'elle ne l'entretienne par la reproduction des valeurs dont la vente ou plutôt l'échange lui ont procuré une richesse en argent. Cette richesse en argent n'est ainsi qu'une richesse seconde & représentative de la richesse première à laquelle elle est substituée.

IL est donc évident que ceux qui , pour apprécier la richesse d'une nation , ne font attention qu'à la quantité d'argent qu'elle possède , prennent l'effet pour la cause ; car une *richesse en argent n'est que l'effet d'une richesse en productions , converties en argent par le moyen des échanges*. Entre ces deux sortes de richesses il est une grande différence : la richesse en argent , séparée de la source qui la reproduit pour vous , se dissipe par vos dépenses , de sorte que vous ne pouvez en jouir , sans vous appauvrir ; elle n'est ainsi que passagère ; au-lieu que la richesse en productions se nourrit & se perpétue par la consommation même , tant que cette consommation n'est point de nature à altérer les causes naturelles de la production.

UNE autre différence encore ; c'est que par la raison qu'on

ne peut faire de l'argent le même usage qu'on fait des productions; qu'il ne nous sert, qu'autant que nous l'échangeons contre les choses qui, par elles-mêmes & immédiatement, satisfont à nos besoins, il se trouve que *plus une nation a de productions, & moins elle a besoin d'argent pour jouir*; plus au contraire elle a d'argent, & plus elle a besoin de productions pour le convertir en jouissances. Ainsi celles qui recueillent chez elles beaucoup de productions, & dont le commerce tant intérieur qu'extérieur se fait avec une grande liberté, auront toujours assez d'argent; tandis que celles qui ne recueillent qu'une quantité médiocre de productions, sont obligées, pour jouir de faire le sacrifice de leur argent.

JE fais bien cependant que par leurs grandes œconomies, disons le mot, *par leurs privations*, des peuples dépourvus de productions, & ne faisant commerce que de leur main-d'œuvre, de leur industrie, peuvent parvenir à thésoriser, à se former une grande richesse pécuniaire; mais *impossible à eux de la conserver, s'ils veulent en jouir*: en effet qu'est-ce qui leur aura procuré cette richesse pécuniaire? *Les privations* auxquelles ils se seront soumis: si donc les *privations* cessent, voilà la source de leur richesse absolument tarie; il faut *nécessairement* que leurs jouissances les appauvrissent. La singulière richesse, que celle dont on ne peut jouir qu'on ne l'anéantisse sans retour! telle est pourtant une richesse en argent, quand elle se trouve isolée, & séparée d'une richesse en productions annuellement renaissantes: aussi, tout peuple qui ne possède qu'une richesse en argent, doit-il régler ses dépenses avec une œconomie qui ne convient point aux nations agricoles & productives: ceux-là s'enrichissent *en ne consommant point*; & celles-ci se procurent, par la voie de

la reproduction, une richesse *disponible* qu'elles perpétuent *par la consommation même* qu'elles en font.

UN homme a gagné par son industrie 100 mille francs : que fait-il pour en jouir ? Il les échange contre une autre espèce de richesse qui puisse lui donner une reproduction annuelle de 4 ou 5 mille livres ; par ce moyen , il fait tous les ans , & sans jamais s'appauvrir , une consommation de 4 ou 5 mille livres. Cet usage constant nous montre bien qu'une richesse en argent n'est point une véritable richesse , n'est point une richesse dont on puisse jouir sans inconvénient , à moins qu'elle ne soit l'effet d'une richesse en productions.

CHAPITRE XLI.

Suite du Chapitre précédent. Erreurs contraires aux vérités qui y sont démontrées. Balance du Commerce. Fausseté des systèmes établis à cet égard : leurs contradictions, & les préjudices qu'ils causent à une nation & à son Souverain. Fausses spéculations sur l'accroissement annuel de l'argent en Europe ; comme cet accroissement doit nécessairement se partager entre les nations commerçantes. Nécessité de la libre circulation de l'argent. Comment sa masse peut grossir dans une nation & en indiquer la richesse.

JE L'AI déjà dit, & je le redis encore : les erreurs forment entre elles une chaîne comme les vérités : c'est parce qu'on a pris l'argent pour le principe & la mesure de la prospérité d'une nation, que les politiques ont adopté comme une *maxime d'Etat*, que le commerce extérieur n'étoit avantageux qu'autant qu'il faisoit entrer beaucoup d'argent chez une nation sans l'en faire ressortir : de-là, le système de toujours vendre & de ne jamais acheter, du moins, de vendre beaucoup & d'acheter peu des étrangers ; de-là, l'invention de ce qu'on a nommé la balance du commerce ; de cette maniere de com-

parer la somme des ventes en argent avec celle des achats en argent, pour juger, par le résultat de cette comparaison, à qui restoit l'avantage du commerce; de-là, pour tout dire enfin, cette idée chimérique de commercer avec les autres nations pour *gagner* sur elles, pour s'approprier une partie de leur argent. Mais que dis-je? Une partie? C'est la totalité que cette fausse politique doit se proposer de dévorer; car un tel système n'a point de bornes; personne ne peut marquer le point fixe auquel ses spéculations doivent s'arrêter: dès qu'on admet qu'il est utile de *gagner* sur les autres nations, cette utilité doit *nécessairement* être toujours la même; il faut donc étendre *nécessairement* aussi cette spéculation jusqu'à faire passer chez vous tout l'argent qu'elles ont chez elles; il faut en un mot, que dans votre système, elles ne cessent de perdre, jusqu'à ce que vous les ayez réduites à une *impuissance absolue* d'alimenter vos profits en argent.

EH bien, aveugle & cupide politique, je vas combler vos vœux: je vous donne toute la quantité d'argent qui circuloit chez les nations avec qui vous commerciez: la voilà rassemblée chez vous; que voulez-vous en faire? Je vois déjà que vous avez perdu autant de consommateurs étrangers que vous en avez ruinés: vous en aviez besoin cependant; & faute de ces consommateurs, qui ne peuvent se remplacer pour vous, il va se faire un vuide dans la consommation de vos productions; une partie doit rester invendue, & dégénérer en superflu; dès lors vos cultivateurs vendent, non-seulement en moindre quantité, mais encore à moindre prix; car l'effet de la sur-abondance est de faire diminuer les prix; elles ne renaîtront plus pour nous ces productions qui sont réduites à manquer de débit.

VOILA donc le désordre dans la classe qui chez vous repro-

duit les valeurs disponibles ; voilà qu'une portion de vos terres va rester en friche ; que la diminution de la masse de vos productions va en occasionner une proportionnelle dans votre population ; avec une plus grosse masse d'argent, vous allez avoir moins de valeurs renaissantes, moins de travaux, moins d'hommes entretenus, moins de revenus réels, moins de moyens de jouir pour le Souverain & pour les propriétaires fonciers ; quel avantage l'accroissement de cette masse d'argent vous aura-t-il donc procuré ? Celui d'être obligé d'employer 100 écus pour payer ce qui ne se vendoit que 10 ; mais en cela je ne vois qu'un fardeau de plus, qu'un embarras de plus dans votre commerce intérieur.

IL est pourtant encore d'autres inconvénients attachés à cette révolution : 1^o. Votre nouvelle opulence invite toutes les nations à venir reprendre sur vous par la force, ce que vous leur avez enlevé par votre politique spoliatrice. En second lieu, la cherté excessive de tout ce qui se vend dans votre intérieur, est garante que malgré toutes les précautions que vous pourrez prendre, il entrera chez vous une grande quantité de marchandises étrangères, qui ne seront point échangées contre les vôtres, parce que les vôtres sont trop chères, mais bien contre votre argent, parce qu'il est à bas prix. Par cette voie, votre argent, tel qu'une rivière, qui ne pouvant plus être contenue dans son lit, s'élève au-dessus des digues qu'on lui oppose, se déborde, & répand ses eaux de tous côtés, votre argent, dis-je, refluera chez tous les étrangers qui ne cesseront d'introduire clandestinement chez vous des marchandises ; ce même argent alors ne reviendra plus à votre classe productive ; celle-ci verra ses ventes diminuer d'autant ; nouvel échec dans les revenus du Souverain & des propriétaires fonciers ; nouvelle cause du dépérissement de

vosre agriculture ; nouvelle diminution dans la masse de vos productions & dans votre population : tel est l'ordre de la nature , que vous ne pouvez le violer qu'à votre propre préjudice.

JE ne finirois point si je voulois parcourir tous les inconvénients inséparables de la prétendue fortune que vous venez d'acquérir par votre commerce extérieur , ou plutôt dont je viens de vous faire un présent funeste ; il me suffit de vous faire observer qu'à peine est-elle faite , qu'elle se change en appauvrissement ; que votre ruine est une suite nécessaire de vos succès : ils sont donc des désordres , puisqu'ils portent avec eux leur punition.

POUR combattre d'une maniere plus victorieuse encore les idées bisarres qu'on s'est formées de la balance du commerce , & des avantages qu'on a cru trouver à rendre aux étrangers moins d'argent qu'on n'en reçoit d'eux , perdons de vue la brillante & chimérique hypothèse que je viens de présenter , suivons pas à pas les systêmes de la politique à cet égard , & voyons s'ils ne seroient point impossibles dans leur exécution.

LE commerce extérieur ne peut faire entrer chez une nation plus d'argent qu'il n'en fait ressortir , qu'autant qu'elle porte aux étrangers plus de marchandises que d'argent , & qu'en retour elle en reçoit plus d'argent que de marchandises. Mais si chaque nation policée , ou soit disant , adopte la même politique , il n'est plus possible qu'il se fasse entre-elles aucun commerce ; toutes n'auront que des marchandises à vendre pour de l'argent , & aucune ne voudra donner son argent en échange des marchandises des autres. Comme une telle politique est contre nature , comme elle fait violence au penchant naturel qui porte les hommes à vendre pour
acheter

acheter & jouir; qu'ainsi elle ne peut s'établir qu'en détruisant toute liberté, chaque gouvernement fera valoir sa politique par les prohibitions & la force qu'il emploiera pour les faire observer : dans cette position respectueuse, la société des nations n'existe plus; les voilà rivales, jalouses, ennemies les unes des autres; bientôt des guerres cruelles & destructives viendront les punir de leurs contraventions à l'ordre essentiel de cette société.

PLUS nous analyserons cette politique, & plus ses contradictions se multiplieront à nos yeux : nous venons de la voir anéantissant tout commerce, quoique son but soit de faire de grands profits en argent par le commerce; examinons présentement dans le détail, quels moyens elle emploie pour se ménager ces mêmes profits.

LE commerçant, agent intermédiaire du commerce extérieur, est un homme qui doit être indemnisé de tous ses frais; il lui est dû en outre, des salaires, & des intérêts pour toutes les sommes qu'il est dans le cas d'avancer : lorsqu'en retour des productions exportées, il rapporte des marchandises étrangères, toutes les reprises de ce commerçant lui sont payées *en commun*, par la nation dont il exporte les productions, & par les étrangers dont il fait consommer aussi les marchandises. Mais lorsqu'en échange des productions exportées, il ne rapporte que de l'argent, ces productions deviennent le seul objet sur lequel ses reprises puissent s'exercer : quoique ses voitures ou ses vaisseaux reviennent à vuide, il n'en fait pas moins les mêmes frais pour leur retour, si vous en exceptez ceux qui sont particulièrement occasionnés par les chargements & les déchargements, & ce sont des articles peu importants. Ce n'est donc que sur le prix de ces mêmes productions exportées, qu'il peut prendre tout ce que

ses opérations lui donnent le droit d'exiger. Cela posé, il est de toute nécessité qu'il achete d'autant moins cher les productions qu'il exporte ; car il ne peut les revendre chez les étrangers qu'au prix courant du marché général : ainsi le propre de cette façon de commercer est de faire baisser *nécessairement* le prix de ces productions dans l'intérieur de la nation cultivatrice qui en est première propriétaire.

CET inconvénient ne frappe pas sur les seules productions exportées, il affecte encore toutes celles qui se consomment chez cette nation, 1°. Parce qu'une même espèce & qualité de marchandise n'a qu'un même prix courant pour tous les acheteurs ; 2°. Parce qu'il regne habituellement un équilibre nécessaire entre les valeurs vénales de toutes les productions d'une nation : ainsi par la seule raison que les productions exportées perdent une partie du prix qu'elles devraient avoir dans les mains des premiers vendeurs, toutes les autres productions, quoique consommées dans l'intérieur de la nation, sont contraintes de subir le même sort. Jugez maintenant quelle doit être la diminution des revenus communs du Souverain & des propriétaires fonciers : heureux encore si cette perte étoit la seule que cette fausse politique leur fait éprouver, mais nous en découvrirons d'autres dans un moment.

VOICI donc que, déduction faite des reprises des commerçants, la valeur des productions exportées revient en argent ; il s'agit de savoir ce qu'il va devenir.

QUELLE que soit cette somme d'argent, elle n'est que le représentant d'une valeur semblable en productions cueillies sur le territoire de la nation qui les vend, & consommées par l'étranger qui les achete. Cet argent se distribue donc à tous les premiers propriétaires de ces productions : ainsi par le

moyen de cet échange, s'il pouvoit se renouveler tous les ans, il se trouveroit que l'étranger seroit assuré d'un revenu annuel en productions, quoiqu'il n'en cueillît point, & que la nation supposée ne se verroit qu'un revenu annuel en argent, quoiqu'elle cueillît ces mêmes productions. Qu'on me dise donc de quelle utilité lui fera ce revenu en argent, si elle ne le convertit pas en choses usuelles, en choses propres à procurer des jouissances. Mais si elle veut faire cette conversion, comment pourra-t-elle y parvenir, puisque les choses usuelles ne se trouvent plus chez elle, & qu'elle ne veut point acheter de celles qui sont chez l'Etranger ?

PEUT-ÊTRE me demandera-t-on pourquoi il ne se trouve plus dans cette nation une quantité de choses usuelles dans l'achat desquelles elle puisse dépenser son revenu en argent ; mais la raison en est bien simple : puisqu'elle a vendu aux étrangers une portion de marchandises pour de l'argent, cela fait qu'il se trouve chez elle plus d'argent & moins de marchandises ; qu'ainsi la somme d'argent qu'elle a reçue de l'étranger, ne peut plus trouver à s'employer. Développons cette vérité, car elle est d'une grande importance.

DISTRACTION faite de la portion des denrées que le Souverain, les propriétaires fonciers & les cultivateurs consomment en nature, divisons les productions en deux parties, dont l'une est vendue aux étrangers, & l'autre à la classe industrielle. Sur la partie que cette classe achete, elle doit prendre toutes ses consommations, & le surplus doit être revendu par elle en argent, aussi cher qu'elle l'a payé. Si elle le revend moins, elle se ruine, & ce commerce ne pourra bientôt plus avoir lieu ; si elle le revend plus, elle s'enrichit aux dépens du Souverain & des propriétaires fonciers ; elle diminue la masse du produit net, & altere un des principes

de la reproduction. Ainsi pour que personne ne soit lésé, l'ordre veut que l'argent déboursé par la classe industrieuse lui revienne, mais aussi qu'il ne revienne que la même somme, & que par ce moyen il se fasse une circulation qui ne puisse jamais être interrompue.

LES premiers propriétaires des productions vendues à la classe industrieuse doivent donc avoir dans leurs mains, l'argent qui suffit à payer les ouvrages que cette classe se trouve à son tour avoir à leur vendre; par conséquent celui que ces propriétaires reçoivent de l'étranger, ne peut plus trouver à s'employer dans la nation. Dans une telle position il est moralement impossible qu'ils n'achètent pas à l'envi les ouvrages de la classe industrieuse, & qu'ils ne les fassent pas renchérir fort au-dessus du prix que ces ouvrages devraient naturellement avoir; car dans le cas supposé toute autre jouissance leur est interdite, & la concurrence des vendeurs étrangers ne vient point donner des loix à la cupidité des vendeurs nationaux de ces mêmes ouvrages.

DEUX effets doivent alors *nécessairement* résulter de ce renchérissement: une double diminution dans la richesse & les jouissances du Souverain & des propriétaires fonciers, & l'enrichissement de la classe industrieuse à leur préjudice. Ces conséquences paroissent peut-être un peu précipitées; mais voici le développement méthodique & graduel des liaisons qu'elles ont avec leur principe.

LE renchérissement des travaux de la main-d'œuvre ne produit-il pas le même effet qu'une diminution réelle du revenu des propriétaires fonciers & du Souverain? Voilà donc déjà une première perte. Mais ce renchérissement peut-il avoir lieu sans frapper aussi sur les cultivateurs, & par contre-coup, sur les avances de la culture? Voilà donc encore

une seconde perte ; car de cette charge indirecte sur les avances de la culture , résulte une diminution dans la masse des productions ; diminution qui , comme nous l'avons déjà fait voir , doit être entièrement supportée par les co-propriétaires du produit net.

LE résultat d'un tel système est donc tel que je viens de le présenter : il doit opérer l'appauvrissement du Souverain & des propriétaires fonciers , & l'enrichissement de la classe industrielle à leurs dépens. Mais comme tout se tient , & qu'il n'est point de désordre qui n'ait ses contre-coups , il nous faut encore examiner qui sont ceux de ce dernier inconvénient. Je demande donc quel usage la classe industrielle fera de l'argent qu'elle gagne ainsi chaque année sur les premiers propriétaires des productions : certainement elle ne l'emploiera point en acquisitions de terres ; car dans notre hypothèse , l'état du propriétaire foncier est un mauvais état , au-lieu d'être le meilleur état possible. Il faudra donc que les agents de l'industrie , à mesure qu'ils auront fait fortune , aillent avec leur argent s'établir chez l'étranger.

EN dernière analyse , que gagnez-vous donc à vouloir toujours vendre aux étrangers sans rien acheter de leurs marchandises ? Vous leur échangez vos consommations , vos jouissances pour de l'argent que vous ne pouvez conserver , & qui ressortira de vos mains sans qu'il ait pu vous être utile. Cependant pour acheter ce triste & ridicule avantage , vous commencez par enlever à vos productions une portion de la valeur vénale qu'elles devroient avoir ; vous aggravez cette perte pour leurs premiers vendeurs , en faisant renchérir le prix qu'ils sont obligés de mettre aux ouvrages de la main-d'œuvre ; vous altérez ainsi la masse des reproductions en faisant supporter aux avances de la culture une partie du poids de

ce renchérissement ; comptez-bien ; vous allez trouver le Souverain & les propriétaires fonciers grévés de trois manières ; ils le sont par la diminution du prix des productions ; ils le sont par une autre diminution dans leurs récoltes ; ils le sont par le renchérissement d'une partie des choses qu'ils sont obligés d'acheter. Livrez-vous à tous les jeux de votre imagination ; choisissez entre toutes les suppositions que vous pourrez inventer ; je vous défie d'en trouver une qui puisse vous mettre à l'abri de tous ces inconvénients à la fois.

TOUTES les différentes suppositions auxquelles l'imagination puisse se prêter un moment , se réduisent aux deux que voici : que les ouvrages de l'industrie ne renchérisseront point , ou que s'ils renchérisseront , les productions renchérisseront à proportion.

Si les ouvrages de l'industrie ne renchérisseront point , l'argent provenant des ventes faites à l'étranger est donc destiné à rester oisif dans les mains des premiers propriétaires des productions , à ne leur procurer aucunes jouissances. Mais dans ce cas pourquoi veut-on qu'ils achètent , *par des privations* , un argent qui doit n'être pour eux d'aucune utilité ? Un tel argent n'est plus une richesse , dès qu'il n'est plus un *moyen de jouir* ; cet état au-contraire est un appauvrissement très-réel ; car *être pauvre c'est être privé des moyens de jouir*.

L'AVARE , cet esclave d'une passion qui le laisse manquer de tout pour enfouir son argent , est très-véritablement pauvre : nous plaignons son aveuglement , & cependant le système de ce malheureux n'est en petit que ce que votre système politique est en grand ; car s'il est bien que les co-propriétaires du produit net se privent du quart ou du tiers de leurs jouissances pour s'enrichir en argent , il sera mieux encore qu'ils se privent de la totalité pour augmenter chez eux ce

même argent. D'après les impulsions des mobiles qui sont en nous, les hommes ne sont avides des richesses en argent, que parce qu'ils sont avides des jouissances qu'on obtient par le moyen de ces richesses : tous desirent ainsi de s'enrichir pour jouir ; mais dans le système factice de notre politique, il faut renoncer à jouir pour s'enrichir ; cette seule contradiction suffit pour caractériser son absurdité.

VOTRE seconde ressource est de supposer que l'augmentation du prix des productions suivra celle du prix de la main-d'œuvre : ne vous égarez pas ici dans de vains raisonnements ; cette supposition est physiquement impossible : vous avez besoin des étrangers pour opérer la consommation totale de vos productions, puisque vous leur en vendez tous les ans une partie ; mais vous ne pouvez les leur vendre au-dessus du prix courant du marché général, & sur ce prix, il faut que les commerçants prélevent toutes les reprises qu'ils ont à faire ; car les étrangers, qui ne vous vendent rien, ne payent pour vos productions, que le prix courant du marché général, & rien de plus. Or il est constant que le consommateur national n'achètera pas dans son propre pays, plus cher que le consommateur étranger ; que si ce dernier cesse d'acheter, vous manquez d'un débit suffisant pour vos productions ; & que toutefois que la reproduction excède la consommation, le prix de la marchandise sur-abondante doit diminuer au-lieu d'augmenter. Cette supposition renferme ainsi deux choses absolument contradictoires ; le renchérissement de vos productions, & néanmoins la continuation de leur vente aux étrangers.

Si je voulois analyser plus particulièrement cette même supposition, j'y trouverois encore d'autres contradictions ; mais celle-ci suffit : revenons donc à votre première hypothèse ;

& supposons , contre toute vraisemblance , que le produit en argent des ventes faites à l'étranger reste oisif dans les mains du Souverain , & des propriétaires fonciers , & qu'au moyen de son oisiveté , les ouvrages de l'industrie ne soient vendus qu'à leur prix naturel & nécessaire : dans ce cas même , le moins défavorable de tous , vos prétendus avantages ne seront pas de longue durée : par la raison que les étrangers ne vous vendent rien , leur richesse en argent diminue *nécessairement* ; bientôt ils sont forcés d'acheter une moindre quantité de vos productions , ou de vous en donner un moindre prix , ou plutôt même de faire les deux à la fois : de toute façon , la diminution du produit de vos ventes est un malheur inévitable pour vous ; & ce malheur est d'autant plus grand , qu'il entraîne après lui une autre perte bien plus grande encore ; il enlève à toutes les productions qui se consomment dans l'intérieur de la nation , une partie du prix courant qu'elles avoient ; car encore une fois , le prix courant est un prix commun , pour tous les acheteurs , & toutes les valeurs vénales ont entre elles un équilibre habituel & nécessaire ; le prix des unes décide du prix des autres.

Il est donc évident que cette diminution de la valeur vénale & du débit de toutes vos productions doit être progressive ; ainsi pour peu qu'un tel désordre continuât , tout le territoire de votre Nation se trouveroit en non-valeur : alors il ne vous faudroit que des yeux pour voir évidemment que la manière dont vous comptez vous enrichir aux dépens des autres nations , n'est qu'un secret pour ruiner le Souverain & l'Etat.

UNE objection à laquelle je m'attends , c'est que la masse de l'argent croissant d'année en année dans notre continent , le système en question peut , sans nul inconvénient , se réduire à s'approprier cet accroissement , du moins pour la majeure partie :

partie : je le veux bien , mais à condition que ce sera pour en *jouir* ; car enfin , *jouir* est le motif & l'objet ultérieur de tous nos travaux , de toutes nos spéculations : aussi voyons - nous qu'en général , si quelqu'un suspend ses jouissances , ce n'est que dans la vue d'augmenter ses jouissances à venir.

CEPENDANT si vous prétendez jouir de cet accroissement d'argent , sans le faire repasser aux étrangers ; si vous comptez toujours qu'ils achèteront de vous beaucoup plus qu'ils ne ne vous vendront ; si vous parvenez , en un mot , à augmenter la masse de votre argent bien au-delà de ce qu'elle augmente chez les autres nations , toutes proportions gardées , il en résultera que cet argent diminuera chez vous de valeur vénale , tandis qu'il conservera toujours sa même valeur vénale dans les autres pays ; je veux dire , qu'à mesure que vos richesses en argent se multiplieront , il en faudra donner une plus grande quantité en échange des choses usuelles ; mais sitôt qu'il faudra 2 écus pour acheter de vous ce qui ne se vend qu'un écu chez les autres , ils vendront , & vous ne vendrez plus ; ainsi vos marchandises qui se consommoient au-dehors , resteront invendues : les suites funestes de cet engorgement vous feront bientôt connoître que ce que vous avez regardé comme un bien , est pour vous le principe de beaucoup de maux ; qu'il est une proportion naturelle , suivant laquelle chaque nation commerçante doit participer à l'accroissement annuel de l'argent en Europe ; que prétendre excéder cette proportion , est une spéculation dont le succès ne peut être ni durable ni avantageux.

OBSERVEZ cependant qu'une nation qui n'auroit que de l'argent à vendre , formeroit une exception à la loi commune , qui règle entre les nations commerçantes , le partage à faire dans l'accroissement de l'argent. Plus l'argent se multiplie ;

& plus il perd de sa valeur vénale, tandis que les autres marchandises augmentent de valeur *par rapport à lui* : cette contrariété de progression dans les révolutions des valeurs seroit évidemment au détriment de la richesse d'une nation qui ne *cueilleroit* chez elle que de l'argent : obligée de le *cultiver* par l'entremise des productions étrangères, d'année en année les frais de cette *culture* augmenteroient pour elle, tandis que la valeur vénale de l'argent qu'elle *récolteroit* diminueroit ; elle s'appauvriroit de jour en jour.

Je n'ai jamais conçu comment la politique pouvoit s'occuper sérieusement des moyens d'augmenter chez une nation la masse de l'argent. Je conçois bien moins encore, qu'elle puisse se proposer d'obtenir cette augmentation par l'enchaînement de la liberté de son commerce : l'accroissement annuel de cette masse d'argent dans chaque nation commerçante, est un effet naturel & nécessaire de cette liberté ; & ce n'est que par cette liberté qu'il peut s'opérer.

LES nations qui exploitent les mines d'or & d'argent, multiplient ces matières dans notre continent. Cette exploitation les met dans le cas de faire une grande consommation de productions étrangères ; & quand elles ne seroient pas obligées d'envoyer ces productions dans les lieux dont elles tirent l'or & l'argent, il est évident que pour convertir ces matières en jouissances, elles seroient encore dans la nécessité de recourir aux autres nations, & d'en acheter les marchandises usuelles.

LES nations d'Europe commerçantes se divisent donc *naturellement* en deux classes ; les unes mettent dans le commerce plus de productions que d'argent, & les autres plus d'argent que de productions : ainsi, ce que vous appelez la balance du commerce, doit être *nécessairement* chaque année

au profit des premières, à quelques variations près, qui ne peuvent être que momentanées.

IL ne faut donc point regarder comme le fruit d'une politique profonde, l'avantage d'augmenter chez une nation la masse de l'argent : cet accroissement s'opere de lui-même, quand on ne fait rien pour l'empêcher ; il est l'effet nécessaire de la liberté, puisque c'est par la liberté que se multiplient les valeurs qui doivent être échangées contre l'argent, & que ce n'est qu'en raison de ces valeurs, que la masse de l'argent peut s'accroître chez tous les peuples qui font commerce de leurs productions.

L'ARGENT est une espece de fleuve sur lequel on voit toutes les choses commercables, & qui arrose tous les lieux où s'étend le commerce. Voulez-vous vous en procurer une grande abondance ? multipliez, creusez, élargissez les canaux qui le reçoivent ; mais disposez-les aussi de maniere que rien ne puisse ralentir son cours : il ne doit faire que passer ; & la liberté de sa sortie doit être égale à la liberté de son entrée ; car le volume qui entre perpétuellement, se mesure toujours, & nécessairement sur le volume qui sort. Si pour le retenir chez vous, vous arrêtez son écoulement naturel, vous cesserez bientôt d'en recevoir la même quantité que la nature vous avoit destinée ; en tout cas, ce que vous en possédez ne pourra s'accroître que pour vous occasionner de grands ravages par ses inondations, tandis que l'interception de son cours, ne vous permettant plus de vous en servir pour l'exportation de vos marchandises, vous perdez ainsi toute l'utilité que vous deviez en retirer.

IL est sensible que les canaux désignés par cette comparaison, pour recevoir l'argent, sont toutes les productions territoria-

les qu'une nation peut vendre aux étrangers, & que l'argent qui entre par ce moyen, doit ressortir par des achats qu'elle fait chez eux pour des sommes égales à celles de ses ventes. A mesure que la masse de l'argent s'accroît, il perd de son prix; & conséquemment il entre en plus grande abondance; vous en possédez ainsi toujours une plus grande quantité, quoique vous en fassiez ressortir une plus grande quantité. La même augmentation encore a lieu, si pour multiplier vos achats chez les étrangers, vous parvenez à multiplier les ventes que vous leur faites. Mais cet avantage alors suppose *nécessairement* la multiplication de vos productions, & en outre une grande liberté de vendre & d'acheter; car richesse c'est *moyens de jouir*; ainsi sans la liberté de jouir, les productions ne peuvent plus ni devenir de véritables richesses, ni se multiplier.

EN considérant l'argent dans le point de vue où cette comparaison nous le présente, je conviens qu'on peut juger de la richesse d'une nation agricole par la quantité d'argent qu'on voit chez elle: cette quantité, qui sans cesse se renouvelle, est toujours proportionnée à la quantité & à la valeur vénale de ses productions, en un mot, au montant des ventes qu'elle est en état de faire annuellement aux autres nations. Mais ne nous y trompons pas: l'argent alors n'est que *le signe* de la richesse; il *l'annonce & ne la fait point*; aussi est-ce d'après l'argent qui passe librement chez cette nation, & non d'après l'argent qui y demeure engorgé, que nous pouvons nous former une idée juste de sa véritable richesse; de celle qui est *disponible* pour elle, dont elle peut jouir annuellement sans s'appauvrir; disons plus, dont elle doit *nécessairement* jouir, si elle veut la perpétuer.

 CHAPITRE XLII.

Suite du Chapitre précédent. Fausse idée des produits de l'industrie. Erreurs résultantes de l'illusion que font ces produits apparents. Quand & comment l'industrie manufacturière peut être utile au commerce des productions. Elle n'en augmente jamais les valeurs au profit de la Nation. Nécessité d'une grande liberté à tous égards pour rendre cette industrie utile à la nation. Contradictions & inconvénients des systèmes opposés à cette liberté.

LE TERME de *richesse* a, dans notre langue, diverses significations : tantôt nous l'employons pour exprimer l'état *habituel* d'une personne ; & tantôt le substituant à celui de *valeurs*, nous le donnons aux choses, à raison de l'utilité dont elles sont à nos jouissances. Il est donc naturel qu'on ait regardé l'argent monnaie comme une richesse, puisqu'en général, on peut, avec de l'argent, se procurer toutes les choses qu'on desire, pourvu que leur valeur vénale n'excede pas celle de ce même argent.

L'ARGENT figure dans le commerce comme le représentant de toutes les marchandises propres à nos jouissances, sans cependant être par lui-même aucune de ces marchandises. Les hommes éblouis par le brillant de cette faculté représentative, ont insensiblement pris l'argent pour les cho-

ses usuelles qu'il représente ; ils ont perdu de vue que son utilité n'est ni à lui, ni en lui ; qu'elle est au contraire dans les choses usuelles qu'on se procure par son moyen.

CETTE illusion a produit deux effets ; le premier de nous empêcher de voir que si l'argent représente, dans nos mains, les choses que nous pouvons désirer d'acheter, il y représente aussi les choses que nous avons vendues pour avoir cet argent ; le second est de nous accoutumer à confondre les différentes idées qu'on attache au terme de richesse ; à juger de la richesse *personnelle & habituelle* par la somme des valeurs en argent qu'on possède, sans examiner si les possesseurs ont ou n'ont pas les moyens de renouveler ce même argent, après qu'ils l'auront dissipé par leurs jouissances.

NOUS regarderions comme insensé tout homme qui, sans des raisons fort extraordinaires, feroit plus de cas d'une somme de 100 mille francs en argent, que d'un revenu annuel de la même valeur : telle est pourtant notre folie, lorsque nous ne prisons la richesse *habituelle* d'une nation, que par la quantité d'argent qu'elle possède, sans faire aucune attention à la différence énorme qui se trouve entre avoir ou n'avoir pas une reproduction annuelle, qui tous les ans lui restitue la même valeur en argent, & lui permette ainsi tous les ans de le dépenser en consommations.

Parmi les valeurs qui peuvent exister dans une nation, il faut toujours distinguer celles qui sont accidentelles, de celles qui sont *habituellement* renaissantes : les premières, tant qu'elles existent, forment une richesse ; mais elles ne continuent d'être les mêmes qu'autant qu'on n'en jouit pas. Les secondes au contraire, se renouvelant constamment chaque année, forment une richesse *habituelle* qui est la véritable richesse, parce que chaque année on peut en jouir sans s'appauvrir.

IL n'est personne qui ne sente la nécessité de la distinction que je viens de présenter ; personne qui ne sache combien une richesse toujours renaissante diffère de celle que la jouissance éteint sans retour. Comment donc la richesse *habituelle* d'une nation peut-elle être envisagée séparément de la valeur vénale de ses reproductions annuelles ? Comment a-t-on pu perdre de vue que cette valeur est l'unique richesse qui lui permette de renouveler perpétuellement ses jouissances ; que l'argent ne peut jamais être une richesse *habituelle*, qu'autant qu'il est le prix & le représentant de cette même valeur ?

ON me fera sans doute, une grande querelle sur ce que jusqu'ici je n'ai fait consister la richesse *habituelle* d'une nation que dans l'abondance & la valeur vénale de ses reproductions annuelles, sans faire aucune mention des produits de l'industrie. Il est reçu par-tout comme article de foi que l'industrie donne des produits, & de très-grands produits ; que c'est elle qui enrichit les nations, par la manière dont elle augmente les valeurs vénales des matières premières. Cette erreur a coûté bien cher à l'humanité : combien de valeurs réelles, combien d'hommes sacrifiés à ce préjugé ! Je vas donc essayer d'en démontrer tout le faux ; c'est un des services les plus importants qu'on puisse rendre à la société.

JE commence par observer que le prix des ouvrages de l'industrie n'est point un prix arbitraire, qui puisse augmenter au gré de l'ouvrier, ou diminuer au gré des acheteurs : nous devons au-contraire le regarder comme étant un prix *nécessaire*, parce qu'il est *nécessairement* déterminé par toutes les dépenses dont il faut que l'ouvrier soit indemnisé ; dépenses qui sont elles-mêmes réglées par la concurrence, de manière que chaque ouvrier n'est pas libre de les augmenter selon sa volonté. Le prix *nécessaire* de chaque ouvrage n'est

donc autre chose qu'une somme totale de plusieurs dépenses additionnées ensemble, & dont le vendeur de l'ouvrage a droit d'exiger des consommateurs le remboursement, parce qu'il est réputé les avoir faites, dès qu'elles n'excèdent point la mesure fixée par la concurrence des hommes de sa profession.

JE demande présentement d'où proviennent les choses dont la consommation forme la dépense *nécessaire* de l'ouvrier, & le prix *nécessaire* de son ouvrage? Est-ce l'industrie elle-même qui en est créatrice? Ou bien est-ce la culture qui les fournit par la voie de la reproduction? Si c'est la culture, comme on ne peut en disconvenir, il est évident que le prix *nécessaire* d'un ouvrage de main-d'œuvre, se proportionne toujours & *nécessairement* au montant des valeurs en productions consommées par l'ouvrier; que ce prix ne fait que représenter dans une nation, une valeur égale en productions qui n'existent plus; qu'en cela la richesse première de cette nation n'a fait précisément que changer de forme, sans rien gagner à ce changement, si ce n'est une facilité de plus pour étendre la consommation; par-conséquent, que toutefois qu'elle pourroit vendre en nature aux étrangers, les productions que l'ouvrier consomme, & les leur vendre au même prix qu'il les paye, il est très-indifférent pour elle, de les vendre sous une forme ou sous une autre, puisque de toute façon elle n'en reçoit que le même prix, & ne se trouve avoir que la même richesse.

L'OUVRIER ne peut-il donc vendre ses ouvrages à l'étranger plus cher que leur prix *nécessaire*? A cela je réponds; 1°. Que la concurrence *générale* des autres vendeurs l'en empêchera; 2°. Que cette cherté ne peut avoir lieu que dans le cas où un talent unique & supérieur n'auroit point de concurrents;

rents ; mais qu'alors aussi cette cherté retombera sur la nation même , sur les premiers vendeurs des productions : ou ils se priveront de la jouissance d'un tel ouvrage , ou ils seront mis, comme l'étranger , à contribution par l'ouvrier qui en fera vendeur ; car l'étranger & la nation ne lui achèteront pas plus cher l'un que l'autre.

CES deux manières de commercer les productions nationales peuvent cependant différer entre elles , suivant les circonstances : il est des cas où la main-d'œuvre peut être nécessaire pour procurer un plus grand débit : alors elle est utile ; mais il ne faut pas prendre son utilité pour la faculté de produire ou de multiplier les valeurs : cette utilité prend sa source dans celle de la consommation même qu'elle provoque : personne ne conteste que la consommation ne soit nécessaire à la reproduction ; celle-là cependant est tout l'opposé de celle-ci.

IL arrive quelquefois encore qu'à l'aide de l'industrie qui manufacture les matières premières , on parvient à éviter de gros frais de transport , par conséquent à procurer aux premiers vendeurs de ces matières , un débit plus avantageux : dans ce dernier cas , l'industrie est encore utile , sans cependant qu'on puisse lui attribuer aucune multiplication de valeurs ; on lui est seulement redevable de la cessation des obstacles qui s'opposent au débit des productions , & de la suppression des frais qui les auroient privés d'une portion du prix qu'elles doivent avoir *suivant le cours du marché général*. Dans toutes ces circonstances , la somme des valeurs en ouvrages d'industrie n'est jamais que *la représentation* d'une somme égale de valeurs en productions consommées : ce sont , pour ainsi dire , des productions qu'on vend sous une forme nouvelle , & pour la même valeur qui leur étoit acquise avant

qu'elles en changeassent ; ainsi toute nation qui vend , par exemple , pour 20 millions en ouvrages de son industrie , ne parvient à faire cette vente , que par une dépense de 20 millions en productions.

Si vous voulez voir cette vérité dans toute sa simplicité , réduisez à deux classes seulement , la société générale des hommes : vous en formerez une de tous les premiers propriétaires des productions , & l'autre de tous les agents de l'industrie : voyez maintenant s'il est une classe qui puisse porter constamment à l'autre plus de valeur en argent qu'elle n'en reçoit. Supposons que la classe propriétaire des productions en vende pour 100 mille francs aux agents de l'industrie ; n'est-il pas évident qu'ils ne peuvent à leur tour lui vendre que pour 100 mille francs d'ouvrages de main d'œuvre ? s'ils vendroient moins ils se ruineroient , & ne pourroient plus continuer d'acheter ; s'ils vouloient vendre plus , la classe propriétaire ne pourroit les payer ; n'ayant reçu que 100 mille francs , elle ne peut leur rendre que 100 mille francs.

A quoi se réduisent donc les opérations de ces agents de l'industrie ? à acheter pour 100 mille francs de productions ; à prendre sur cette masse leurs consommations nécessaires ; à revendre le surplus manufacturé , & pour le même prix auquel ils ont payé la totalité. Ainsi après ces opérations , il se trouve sous une forme nouvelle , une valeur de 100 mille francs *représentative* d'une valeur égale en productions *qui n'existent plus*. La richesse première n'a donc fait en cela que *changer de forme sans augmenter*.

Si l'argent ne venoit pas ici compliquer les opérations & les idées , vous verriez que les agents de l'industrie , bien loin d'enrichir la classe propriétaire des productions , ne font pour elle qu'une charge , qu'un sujet de dépense. De cette charge ,

direz-vous, il résulte une utilité pour cette classe propriétaire ; oui sans doute ; & c'est à raison de cette utilité, qu'elle entretient les agents de l'industrie ; elle cultive pour eux, afin qu'ils travaillent aussi pour elle : mais encore ne faut-il pas prendre une dépense pour une augmentation de richesse ; il faut du moins voir qu'une augmentation de richesse qui n'enrichit personne, est une chimère : telle est cependant celle qu'on attribue aux travaux de l'industrie : la dépense *nécessaire* faite par l'ouvrier, est ce qui fait le prix *nécessaire* de son ouvrage ; & le prix des matières qui entrent dans cet ouvrage, ne paroît augmenter, que par l'usage où l'on est d'apprécier en argent toutes les valeurs vénales.

DONNEZ à un tailleur du drap pour faire deux habits, & convenez avec lui qu'un des deux lui restera pour son salaire ; trouvez-vous dans ce marché, une multiplication de valeurs, une augmentation de richesse ? je crois que vous ne disconviez pas que vous avez sacrifié la moitié de votre drap pour jouir plus agréablement de l'autre moitié. De ce sacrifice résulte pour vous une utilité ; je le fais ; mais enfin, vous achetez cette utilité par une dépense ; & c'est cette dépense que vous prenez bonnement pour une augmentation de richesse, lorsque ces sortes de marchés se font par l'entremise de l'argent, & que vous ne considérez plus dans les ouvrages de l'industrie, que leur valeur en argent, sans prendre garde aux valeurs en productions, dont ces mêmes ouvrages ont opéré, ou du moins occasionné la consommation.

LA seule objection que vous puissiez me faire, c'est que si l'industrie ne multiplie point les valeurs pour la partie de ses ouvrages qui se consomment dans l'intérieur d'une nation, cette multiplication paroît du moins avoir lieu pour l'autre partie des mêmes ouvrages qu'elle vend aux étrangers.

C'est en effet cette illusion, si universellement accréditée; qui a fait regarder le commerce de ces ouvrages comme propre à enrichir un état; c'est elle qui a fait éclore divers systèmes politiques pour encourager l'industrie par l'augmentation de ses profits; pour favoriser ainsi aux dépens de l'Etat, les intérêts de ceux qui sont entretenus & payés par l'Etat; qui vivent dans l'Etat sans tenir essentiellement à l'Etat, & sans que leurs richesses fassent partie de celle de l'Etat.

Le prix *nécessaire* d'un ouvrage, prix qui est le même pour tous les acheteurs, se forme des déboursés faits par l'ouvrier pour l'achat des matières premières, & du montant de toutes ses consommations pendant son travail. Lorsqu'il vend cet ouvrage aux étrangers, il ne fait que leur vendre sous une forme nouvelle, ce qu'il a acheté de sa nation sous plusieurs autres formes, en supposant néanmoins qu'elle lui ait tout fourni. Alors de deux choses l'une: ou ce prix *nécessaire* est de niveau au prix courant du marché général, ou il ne l'est pas: s'il est de niveau, l'ouvrier ne vend pas plus cher aux étrangers qu'à la nation; car les étrangers n'achèteront pas à plus haut prix que le cours du marché général; s'il n'est pas de niveau, il faut qu'il soit ou au-dessus ou au-dessous: au premier cas, les étrangers n'achèteront point; au second cas, ils pourront faire renchérir l'ouvrage; en le supposant ainsi, voyons si c'est un profit pour la nation.

L'OUVRIER qui vend aux étrangers son ouvrage au-dessus de son prix *nécessaire*, fait un bénéfice; mais il ne le fait pas sur les étrangers, puisqu'ils n'achètent pas plus cher que le prix courant établi entre toutes les nations commerçantes. Le bénéfice de l'ouvrier est donc pris sur sa nation même, & voici comment. Le prix *nécessaire* d'un tel ouvrage chez cette nation, n'est inférieur au prix *nécessaire* de pareils ou-

vrages chez les autres nations, qu'autant que l'ouvrier n'a pas été forcé de faire les mêmes dépenses que les ouvriers étrangers : mais cette différence dans les dépenses, ne peut provenir que d'une autre différence dans la valeur des productions employées & consommées par l'ouvrier ; elles ont nécessairement coûté moins cher à l'ouvrier qui a moins dépensé ; ces productions moins chères ne sont donc pas à leur plus haut prix possible, au prix courant du marché général ; ainsi l'ouvrier qui profite de ce bon marché pour les revendre plus cher qu'il ne les achète, gagne sur ceux qui les lui ont vendues, & non sur les étrangers auxquels il les revend sous une forme nouvelle. Ce gain est donc fait sur la nation, par un homme qui ne fait point nécessairement corps avec la nation, & qui, peut-être, n'est lui-même qu'un étranger établi chez la nation.

UNE autre observation ; c'est qu'une marchandise n'ayant qu'un même prix courant pour tous les acheteurs indistinctement, si les étrangers achètent l'ouvrage en question au-dessus de son prix nécessaire, la nation sera forcée de supporter le même renchérissement : sa lésion alors est évidente ; elle est en perte jusqu'à ce que ses productions soient parvenues au prix courant du marché général ; & que jouissant ainsi de leur valeur naturelle, l'équilibre se rétablisse entre le prix des productions qu'elle vend à l'ouvrier, & le prix des ouvrages qu'elle achète de lui. Reste à examiner présentement comment cette révolution salutaire peut s'opérer.

DANS l'hypothèse où nous sommes, ce seroit une méprise impardonnable que d'attribuer à l'ouvrier le renchérissement de ses ouvrages & celui de nos productions. 1°. C'est la concurrence des consommateurs étrangers qui fait monter le prix des ouvrages jusqu'au niveau de celui du marché géné-

ral ; ainsi cette augmentation de prix , occasionnée par la concurrence , est le fruit de la liberté. 2°. C'est à la même concurrence encore , & non à cet ouvrier , que nous sommes redevables du renchérissement de nos productions ; car ce renchérissement est contraire aux intérêts de l'ouvrier , & s'opere *certainement* contre sa volonté.

SAISISSEZ bien cette dernière observation ; elle est un des arguments les plus victorieux qu'on puisse proposer en faveur de la liberté du commerce. Quiconque achète les productions d'une nation pour les revendre aux étrangers , soit en nature , soit après les avoir manufacturées , ne connoît d'autre intérêt que celui de les acheter à bon marché , & de les revendre cher : quelle folie donc de s'imaginer que c'est un tel homme qui met le prix aux productions , & qu'il les fait renchérir à *son préjudice* ! n'est-il pas évident au contraire , que si ce prix dépendoit de lui , bien loin de le faire augmenter , il le feroit diminuer ; aussi voyons-nous qu'il ne donne jamais que le prix le plus bas auquel il lui soit possible d'obtenir les productions.

IL faut avouer qu'il est bien étonnant que les hommes n'aient pas fait cette observation , ou que d'après cette observation , ils ne se soient pas demandé , quelle est donc cette force majeure qui assujettit à des profits médiocres , celui dont le but est de faire les plus grands profits possibles ? Quelle est cette puissance despotique qui le contraint de donner aux vendeurs des productions , le prix qu'ils demandent ; de se prêter même à des renchérissements , qui ne peuvent que diminuer les profits qu'il se propose , & pour lesquels il agit ? Alors ils auroient facilement compris que la puissance qui enchaîne ainsi sous ses loix , les volontés de cet acheteur intermédiaire , est celle de la concurrence ; que la concurrence est